

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

ANNIE LAVALLÉE

LIENS ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPÉRIENCE

DE GARDE ET LA SÉCURITÉ D'ATTACHEMENT À 15 MOIS

MAI 2001

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## Sommaire

Le lien entre l'expérience de garde et la sécurité d'attachement mère-enfant a fait l'objet de nombreuses recherches au cours des dernières années. Les résultats obtenus demeurent encore ambigus à savoir s'il y a, oui ou non, un lien. La majorité des études réalisées jusqu'à ce jour a fait usage d'une des principales mesures de la relation d'attachement, soit la Situation Étrangère élaborée par Mary Ainsworth (1978). Dans le contexte de la présente étude, une autre mesure a été utilisée, celle du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement de Waters (1986). Le but de ce mémoire était de documenter le lien entre l'expérience de garde et la sécurité d'attachement à quinze mois par le biais d'observations de la relation mère-enfant en milieu naturel plutôt qu'en laboratoire. Quarante mères âgées entre 21 et 39 ans et leur enfant ont participé à l'étude. Ces derniers ont été vus lorsqu'ils étaient âgés de six et quinze mois. Les résultats obtenus vont dans le même sens que ceux de l'étude du NICHD réalisée en 1997. Cette dernière est d'ailleurs à l'origine de la question de recherche de la présente étude notamment en raison de son ampleur. De fait, aucun lien entre les caractéristiques de l'expérience de garde et la sécurité d'attachement n'a été démontré. L'hypothèse principale voulant qu'il y ait un lien inverse se révèle infirmée.

## Table des matières

Sommaire .....	ii
Remerciements .....	v
Introduction .....	1
Contexte théorique .....	6
Position du problème .....	7
Définition de l'attachement .....	8
Mesures de la relation d'attachement mère-enfant .....	11
Liens avec l'expérience de garde .....	16
Caractéristiques de l'expérience de garde .....	24
La présente étude .....	30
Formulation des hypothèses .....	32
Méthode .....	34
Participants .....	35
Instruments de mesure .....	37
Caractéristiques de l'expérience de garde .....	37
Tri-de-Cartes du comportement d'attachement .....	39
Déroulement .....	40
Résultats .....	42
Gardiennage .....	43
Le nombre d'heures par semaine .....	44

Stabilité de l'expérience de garde entre 6 et 15 mois .....	46
Stabilité du gardiennage .....	46
Stabilité des milieux de garde.....	47
Simultanéité des milieux de garde.....	47
L'âge d'entrée.....	48
Discussion .....	49
Conclusion.....	65
Références .....	67
Tableau.....	76
Appendices .....	77

### Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, monsieur George Tarabulsy, pour son aide et ses bons conseils lors de l'exécution de ce mémoire. Je voudrais également remercier toutes les mères et leurs tout-petits qui ont participé à cette étude. Sincères remerciements à tous ceux qui ont consacré temps et énergie à la collecte des données et à la codification de ces dernières. Un gros merci à Claire, Serge et Francis pour leur bon soutien moral, leur compréhension et leur aide.

## Introduction

Au cours des deux dernières décennies, l'augmentation du nombre de femmes occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel a fait en sorte que les divers milieux de garde ont dû réajuster leurs services (c. à d. augmentation du nombre d'heures d'ouverture, augmentation du nombre de places disponibles) aux besoins de ces mères. De plus, plusieurs nouveaux milieux de garde ont vu le jour et ont ouvert leur porte à ces tout-petits âgés de quelques mois seulement jusqu'à six ans.

En raison des nombreuses séparations vécues entre la mère qui travaille à l'extérieur de la maison et son enfant qui fréquente un service de garde, les études se sont vues de plus en plus présentes afin d'évaluer les effets positifs et négatifs de la fréquentation d'un milieu de garde sur la relation d'attachement entre la mère et son enfant. De façon générale, les chercheurs en psychologie développementale qui s'intéressent à la relation d'attachement mère-enfant soulignent que cette dernière est perçue comme étant un bon élément pour prédire le développement social et émotionnel de l'enfant lorsqu'elle est évaluée vers l'âge d'un an (Sroufe, Fox, & Pancake, 1983). Il faut mentionner que la relation d'attachement est de plus grandement influencée par le temps et la qualité des interactions entre la mère et son enfant (Cloutier & Renaud, 1990a). Lorsqu'il est question des services de garde, ces deux derniers éléments pourraient se voir perturbés par la présence de l'enfant en garderie. C'est d'abord Belsky (1988), un chercheur important dans le domaine du

développement social des enfants, qui a sonné l'alarme quant à l'impact potentiel des garderies. Il soulignait notamment que les enfants qui fréquentaient un milieu de garde pendant plus de vingt heures par semaine étaient plus susceptibles de développer un attachement insécurisant envers leur mère comparativement aux enfants qui côtoient un service de garde durant moins de vingt heures par semaine (Belsky et Rovine, 1988). Par la suite, plusieurs autres (Chase-Lansdale & Owen, 1987; Vaughn, Gove, & Egeland, 1980) ont voulu voir le lien entre l'expérience de garde et la relation d'attachement, cette dernière apparaissant peut-être perturbée en raison des séparations plus ou moins prolongées entre la mère et son enfant.

Jusqu'à maintenant, les résultats obtenus sont divergents les uns par rapport aux autres ne pouvant ainsi déterminer clairement si l'expérience de garde est en lien, ou non, avec la sécurité d'attachement. Certains ont constaté que plus de vingt heures passées dans le milieu de garde par semaine favorise le développement d'un attachement insécurisant (Belsky & Rovine, 1988) tandis que d'autres ont montré qu'il n'y avait aucun lien significatif entre ces deux variables (Roggman, Langlois, Hubbs-Tait, & Rieser-Danner, 1994). De plus, les études qui s'y sont intéressées ont évalué la relation mère-enfant en laboratoire, soit par le biais de la méthode d'Ainsworth, la Situation Étrangère. À ce niveau, Clarke-Stewart (1989) a proposé que cette procédure n'était peut-être pas appropriée pour évaluer l'attachement auprès des enfants qui sont fréquemment exposés à de longues et nombreuses séparations. Cette objection face à la Situation Étrangère est survenue à la suite des

publications de Belsky et Rovine (1988) au sujet des garderies et de leur impact sur la relation d'attachement. De ce fait, nous pouvons poser l'hypothèse que cette méthode ne permet pas de voir, de façon précise, les variations possibles au niveau de la sécurité d'attachement lorsqu'il est question de la fréquentation des milieux de garde. Ceci signifie qu'il pourrait y avoir une ambiguïté au moment de la cotation de la sécurité en raison des routines de séparations et de réunions que les enfants vivent régulièrement lorsqu'ils fréquentent un service de garde.

Le but de ce mémoire est donc de documenter le lien entre les caractéristiques de l'expérience de garde (nombre d'heures passées en garderie, stabilité du milieu de garde, âge d'entrée, simultanéité des milieux) et la sécurité d'attachement mère-enfant et ce, dans un contexte de vie de tous les jours, donc par l'intermédiaire d'observations au domicile de la dyade. Ce mémoire vise à vérifier l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques de l'expérience de garde sont en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois.

Le contenu de ce mémoire est divisé en trois parties. Premièrement, un contexte théorique est présent. Cette recension fait ressortir la documentation scientifique portant notamment sur la définition du concept de l'attachement et la description des principaux instruments de mesure de ce dernier. Il est également question de quelques études qui ont été effectuées afin de voir le lien entre l'attachement et l'expérience de garde et leurs conclusions. Une attention particulière a été accordée à

l'étude du NICHD de 1997 vue sa rigueur et son ampleur. Les objectifs et les hypothèses de recherche terminent cette partie. Deuxièmement, la méthode contient les différents éléments qui ont permis la réalisation du présent mémoire. On y fait mention des participants, des instruments de mesure utilisés et du déroulement. Troisièmement, les résultats de la recherche sont offerts. L'analyse des données et la présentation des résultats sont incluses dans cette partie. Ces trois parties sont suivies d'une discussion puis d'une conclusion pour l'ensemble du mémoire.

## Contexte théorique

### Position du problème

Les changements sociaux (c.-à-d. inflation économique, rôle de la femme dans la sphère sociale) des vingt dernières années ont favorisé l'intégration des femmes sur le marché du travail. En effet, selon Statistiques Canada (1993-1994), 86% des femmes qui occupaient un travail avant leur accouchement retournent travailler au cours de la première année de vie de l'enfant et 93% y retournent après deux ans. Par conséquent, les demandes de services de garde se sont grandement accrues ce qui créa l'ouverture d'une panoplie de milieux de garde (c.-à-d. Centre de la Petite Enfance (CPE), garderie en milieu familial, garderie à but lucratif, halte-garderie et jardin d'enfants).

Conséquemment, au Québec, entre 1985 et 1998, on observe une augmentation de 230% du nombre de places offertes au sein des services de garde en possession d'un permis (Statistiques Canada, 1999). Au 30 septembre 1997, on estime que 90 000 enfants de 6 ans et moins fréquentent les différents milieux de garde. De ce nombre, environ 18% sont âgés de un an et moins (Statistiques Canada, 1997).

Divers auteurs, tel que Sroufe (1988a), émettent certaines inquiétudes face aux séparations quotidiennes hâties. Celles-ci pourraient engendrer une perte de confiance dans l'accessibilité et la sensibilité des parents à répondre aux besoins de

l'enfant et ainsi réduire la sécurité d'attachement. La relation mère-enfant est très importante (Bowlby, 1969) et elle se développe dès les premiers mois de vie d'un enfant (Bowlby, 1969). Les chercheurs (Belsky & Rovine, 1988; Vaughn, Gove, & Egeland, 1980) se questionnent donc sur l'impact des séparations plus ou moins prolongées entre la mère et son enfant sur la relation d'attachement. Ils tentent notamment de voir si celle-ci pourrait s'avérer perturbée due à la fréquentation d'un milieu de garde.

### Définition de l'attachement

L'étude de la relation parent-enfant peut être abordée à partir de multiples perspectives conceptuelles. Pour notre part, nous choisissons de regarder cette relation dans l'optique de la théorie et des méthodes de recherche provenant du domaine de l'attachement. Notre choix s'est arrêté sur cette perspective compte tenu de l'apport empirique important obtenu auprès de diverses clientèles, tant normatives qu'à risque sur les plans psychosocial et biologique. Pour cette raison, nous traiterons la question de la relation mère-enfant en lien avec l'expérience de garde à partir de ce champ d'étude.

On associe généralement le concept de l'attachement à John Bowlby (1969) qui pose l'hypothèse « qu'au cours de son évolution, l'être humain a acquis, par sélection naturelle, une série de comportements potentiels extrêmement importants pour la

survie et l'adaptation de l'enfant à son milieu » (p. 373) (Cloutier & Renaud, 1990a).

En d'autres termes, ceci signifie que dès sa naissance, le nouveau-né émet des comportements de rapprochement vers la personne adulte. L'enfant recherche alors le contact physique ou la proximité des adultes qui sont en mesure de le protéger et de satisfaire les besoins essentiels à sa survie. Selon Bowlby (1969) l'enfant développe un attachement sécurisant envers les personnes qui, de façon répétée, stable et adéquate, répondent à ses signaux de détresse, rôle habituellement dévolu à la mère. À l'opposé, des variations importantes, de l'instabilité et un manque de disponibilité dans les soins parentaux vont affecter le type d'attachement qui est en train de se former (Ainsworth & Wittig, 1969; Ainsworth, Bell, & Stayton, 1971).

Cette relation entre la mère et son enfant va, de plus, avoir un effet significatif sur le développement affectif de ce dernier. De fait, une relation mère-enfant réussie va donner lieu à une sécurité affective qui va ensuite se refléter dans les contacts avec d'autres adultes (Bowlby, 1969). Cette relation est donc fondée sur un profond sentiment de sécurité, de confiance et d'assurance (Cloutier & Renaud, 1990a).

Lorsqu'il est question de la relation d'attachement mère-enfant, les auteurs la définissent principalement sur une base dite « sécurisante » versus « insécurisante ». Globalement, on définit la sécurité comme l'habileté de l'enfant à utiliser sa figure parentale comme base de sécurité lorsqu'il explore son environnement (Sroufe & Waters, 1977). Donc, l'enfant sécurisé est celui qui est habile dans l'utilisation de sa mère comme point de référence lors de son exploration, son jeu ou quand il en

ressent le besoin, par exemple lorsqu'il se sent inquiet face à une nouvelle personne. Il va regarder sa mère de temps en temps, lui sourire, émettre certaines vocalises pour s'assurer de son appui et de son de réconfort si cela s'avère nécessaire. De fait, l'enfant sécurisé, lorsqu'il est en détresse, recherche la proximité et le contact maternel, ce que sa mère lui donne aisément. Par contre, les enfants insécurisés manifestent davantage de comportements d'évitement, de résistance ou encore de dépendance envers leur mère. Ceci est notamment dû à l'instabilité ou au manque de disponibilité de la figure d'attachement (Ainsworth, 1969 ; Sroufe & Waters, 1977). Cette sécurité, ou cette insécurité de la relation d'attachement s'explique notamment à travers les interactions vécues entre l'enfant et la mère au cours de la première année de vie. Il apparaît que la sensibilité de la mère (c.-à-d. être impliquée auprès de son enfant, interpréter et répondre adéquatement aux différents signaux de l'enfant) à l'égard de son enfant est la principale caractéristique associée au développement d'un attachement sécurisant. Au niveau des relations insécurisantes de type évitant, on fait mention soit d'un rejet ou d'une surstimulation de la part de la mère lors des interactions avec son enfant. Dans les deux cas, ce dernier en vient à développer une stratégie défensive durant les moments de stress vu le manque d'équilibre entre ses besoins et ceux de sa mère. En ce qui a trait aux relations insécurisantes-ambivalentes, il semble que les mères soient moins sensibles, moins impliquées et plus instables lors des interactions. Par conséquent, l'enfant développe une perception de sa mère qu'il voit comme non disponible et imprévisible (Isabella, 1993).

### Mesures de la relation d'attachement mère-enfant

Avant même l'élaboration d'une mesure de la relation d'attachement mère-enfant, Ainsworth et al. (1978) avaient noté, lors d'études en milieu naturel, la présence de trois modèles relationnels soit *sécurisant* (B), *insécurisant-esquivé* ou *évitant* (A) et *insécurisant-ambivalent* (C) (voir Appendice A). Quelques années plus tard, Main et Solomon (1990) en viennent à identifier un troisième type d'attachement insécurisant qu'elles qualifient de *désorganisé/désorienté* (D).

Globalement, les relations sécurisantes (B) font appel à une cohérence au niveau de l'organisation des comportements de l'enfant face à sa mère. Concrètement, ceci signifie que l'enfant sécurisé démontre sa détresse lorsque sa mère quitte la pièce. Il tente de la faire revenir en l'appelant ou en allant vers elle. Au retour de cette dernière, l'enfant se montre content de la revoir et recherche activement son contact physique qui sera d'ailleurs plus intense à la suite de la deuxième séparation. Une fois que l'enfant est consolé, il retourne au jeu. On retrouve généralement 65% de ce type de relation d'attachement (Ainsworth et al., 1978; Desbiens & Provost, 1990). Pour ce qui est des relations décrites comme insécurisantes-évitantes (A), elles font état de peu, ou d'une absence, de contacts visuels et physiques à l'égard de la mère et ce, que ce soit lors du jeu, de la séparation ou de la réunion. Au moment où la mère quitte la pièce, l'enfant ne semble aucunement dérangé par son départ. Il démontre également peu de détresse. À son retour, il évite activement les interactions et ignore les tentatives de contacts qu'elle manifeste. Ce type de relation d'attachement

compte pour environ 20% (Ainsworth et al., 1978; Cloutier & Renaud, 1990; Desbiens & Provost, 1990). En ce qui concerne les relations dites insécurisantes-ambivalentes (C), il est question d'un enfant qui porte peu d'intérêt pour l'exploration. De plus, il possède un seuil de tolérance au stress très bas. Par conséquent, il démontre une grande détresse au départ de sa mère. Ensuite, au retour de celle-ci dans la pièce, l'enfant cherche le contact maternel, mais demeure inconsolable. Il se montre dépendant envers sa mère notamment en s'accrochant à elle et en refusant d'être déposé et de quitter ses bras. Ainsworth souligne que ces enfants ont également tendance à manifester de la colère envers la mère lors des réunions. On dénombre environ 15% de relations ambivalentes (Ainsworth et al., 1978; Cloutier & Renaud, 1990b; Desbiens & Provost, 1990). Le type d'attachement désorganisé/désorienté (D) fait appel à des comportements bizarres (c.-à-d. un rapprochement rapide vers la figure maternelle, lors de la réunion, qui se termine par un évitement de celle-ci, des gestes de crainte, de peur envers la figure d'attachement ou encore un enfant qui se retourne et accueille l'étrangère plutôt que sa mère) que l'enfant émet envers sa mère. Main souligne que certains de ces comportements sont des manifestations claires et directes d'un attachement désorganisé/désorienté (Main & Solomon, 1986, 1990).

Les travaux d'observations d'Ainsworth et al. (1978), d'abord effectués en Afrique pour ensuite se diriger en Amérique, leur ont permis de constater que les comportements d'attachement ne sont pas toujours visibles et qu'ils ressortent

véritablement dans les situations de stress pour l'enfant. Par conséquent, elles développent une des principales mesures de la relation mère-enfant, la Situation Étrangère (SE). À travers cette dernière, il est possible d'observer, puis de catégoriser les comportements d'un enfant dans un contexte particulier où une séparation est vécue entre celui-ci et sa mère (Ainsworth et al., 1978). Opérationnellement, il s'agit d'une méthode qui s'effectue en laboratoire pour ainsi tenter de créer un environnement neutre, sous le contrôle des expérimentateurs, pour la mère et l'enfant. La SE comporte sept épisodes de trois minutes chacun qui se déroulent toujours selon la même séquence (voir Appendice B). Il est question de périodes d'alternance de séparations et de réunions que l'enfant vit avec sa mère et, avec ou sans, la présence d'une personne étrangère. Ce qui est principalement visé pour évaluer la relation d'attachement c'est l'accueil que l'enfant fait à sa mère lors des moments de réunion, car les comportements seuls de l'enfant peuvent grandement varier lors du passage au laboratoire en raison d'une grippe ou d'une mauvaise humeur, par exemple (Ainsworth et al., 1978; Desbiens & Provost, 1990). Les recherches qu'Ainsworth a exécutées avec l'utilisation de cette méthode sont venues confirmer ses premières observations (Ainsworth, 1967) qu'elle avait faites en milieu naturel. Elle y constate donc les mêmes types de relation d'attachement mère-enfant.

La mesure d'Ainsworth possède une validité exceptionnelle. Dans un premier temps, les chercheurs (Ainsworth et al., 1978; Belsky, Rovine, & Taylor, 1984;

Isabella, 1993) ont constaté un lien entre le comportement de l'enfant lors de la SE et l'histoire d'interactions mère-enfant vécue pendant sa première année de vie (validité de construit). Dans un deuxième temps, le comportement de l'enfant lors de la SE est en lien avec le développement social, cognitif et émotionnel pour les périodes de développement ultérieures (validité prédictive) (Sroufe, 1988). Par exemple, la classification d'attachement est prédictive de la qualité des relations d'un enfant avec ses pairs à l'âge préscolaire (LaFrenière & Sroufe, 1985), de la qualité et de l'efficacité des stratégies de résolution de problèmes chez l'enfant de deux ans et demi (Matas, Arend, & Sroufe, 1978) ainsi qu'à certains indices d'adaptation et de développement socio-émotionnel au cours de l'enfance et l'adolescence (Fagot & Kavanagh, 1993). Bref, à travers les années, la SE est devenue, en quelque sorte, une norme dans l'évaluation de la relation d'attachement.

Un second instrument de mesure de la relation de sécurité mère-enfant est celui élaboré par Waters et Deane (1985). Ces derniers ont conçu le Tri-de-Cartes du comportement d'attachement, ou Q-sort d'attachement, dans le but de pouvoir observer les comportements d'attachement dans un contexte autre que celui offert par la SE. En effet, le Q-sort est utilisé lors de visites à domicile, donc en milieu naturel. Ainsi, il n'est pas nécessaire de créer une situation de détresse chez l'enfant pour évaluer l'attachement qu'il possède envers sa mère. Les observations reposent davantage sur la manière dont l'enfant utilise sa figure parentale comme « base de sécurité ou point de référence » lors de son jeu, son exploration de même que lors des

moments où il peut être anxieux. Un des avantages de cet instrument concerne d'ailleurs le temps d'observation des comportements d'attachement. Puisque les observations se produisent au cours d'une visite au domicile de la dyade, il est question d'une durée de deux à quatre heures plutôt qu'environ six minutes lors de la SE. Une autre caractéristique du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement est qu'il ne discerne pas les différents types d'attachement. Plutôt que d'offrir un modèle dichotomique de la sécurité d'attachement, il donne un score continu de celle-ci, fondé sur la comparaison entre l'enfant observé et un enfant d'une relation hypothétiquement sécurisante. De cette manière, on peut voir plus de nuances dans la variation au niveau de la sécurité d'attachement. Par exemple, les enfants qui sont plus habiles à utiliser leur mère comme base de sécurité à la maison obtiennent un score élevé au Q-sort et ceux qui sont moins habiles reçoivent un score plus bas. De ce fait, on peut voir qu'un enfant est moins sécurisé en comparaison avec un autre et vice versa. En contrepartie, le désavantage par rapport à la SE est que l'on perd complètement les descriptions des relations insécurisantes. Toutefois, sur les plans conceptuel et statistique, cela constitue un point positif, car l'aspect des séparations et des réunions est évité. En s'attardant principalement sur la sécurité d'attachement dans le contexte de l'impact de la garderie sur cette dernière, on tente ainsi de réduire les risques d'ambiguïté qu'il pourrait y avoir chez les enfants avec une expérience de garde (Vaughn & Waters, 1990 ; Waters & Deane, 1985).

La plus grande source de validité pour ce deuxième instrument de mesure provient des liens établis avec la Situation Étrangère. En effet, Vaughn et Waters (1990) ont conclu que la catégorie sécurisante (B), obtenue par le biais de la méthode d'Ainsworth, est en relation avec les comportements d'exploration observés à la maison, c'est-à-dire avec l'obtention d'un score élevé de sécurité obtenu avec le Q-sort d'attachement. Howes et Hamilton (1992) ont également trouvé des résultats similaires, mais auprès d'un échantillon d'enfants d'âge préscolaire. Selon les recherches effectuées, le Q-sort possède une validité qui est donc en lien avec celle de la SE. On peut alors en conclure qu'il est possible d'évaluer adéquatement l'attachement à l'extérieur du contexte offert par la SE.

#### Liens avec l'expérience de garde

Cet aspect des liens probables de l'expérience de garde sur le développement émotionnel des enfants est particulièrement documenté. Les études mises sur pied se sont, entre autres, intéressées à la relation entre les expériences vécues à l'extérieur de la maison et la sécurité d'attachement (Belsky & Rovine, 1988) et au rôle de l'éducatrice et à son impact sur l'attachement mère-enfant (Farran & Ramey, 1977). Les résultats de ces études sont partagés et parfois même contradictoires à savoir s'il y a, ou non, un effet sur la relation de sécurité mère-enfant.

L'étude réalisée par Vaughn et al. (1980) porte principalement sur la relation entre la garderie et la qualité d'attachement mère-enfant en fonction de l'âge auquel

l'enfant débute la garderie et ce, au sein d'une population de mères socio-économiquement désavantagées. Ils posent l'hypothèse selon laquelle une séparation quotidienne au cours de la première année de vie contribue à la formation d'un attachement insécurisant-évitant. De plus, ils veulent voir si le temps passé en garderie influence la relation mère-enfant entre 12 et 18 mois. Les cent quatre mères participant à l'étude ont été choisies parmi un échantillon déjà existant d'une étude longitudinale de l'Université du Minnesota. Les mères ont été classées en trois groupes selon le moment où elles sont retournées au travail ou à l'école, ce qui correspond à l'âge d'entrée de l'enfant à la garderie. Un premier groupe inclut les mères ( $n = 34$ ) qui sont retournées sur le marché du travail/école avant que l'enfant n'ait un an. Un second groupe compte les mères ( $n = 18$ ) dont l'enfant débute la garderie entre 12 et 18 mois. Le troisième groupe est constitué des mères ( $n = 52$ ) qui n'ont utilisé aucun service de garde durant les dix-huit premiers mois de vie de l'enfant. La mesure d'attachement que ces auteurs utilisent est principalement la situation d'Ainsworth qui se déroule lorsque les enfants ont 12 et 18 mois (Vaughn et al., 1980). Les résultats obtenus sont significatifs en ce qui a trait à l'âge d'entrée en lien avec la catégorie d'attachement. En effet, à 12 mois, 47% des enfants dont la mère est retournée au travail ou à l'école avant l'âge d'un an font partie de la catégorie insécurisant-évitant. Leur hypothèse est donc confirmée. Concernant les deux autres groupes, ils ne se distinguent pas quant à la proportion d'enfants dans chacune des catégories A, B et C. À 18 mois, les résultats demeurent également significatifs au niveau de l'âge d'entrée et de l'attachement. De nouveau, c'est à

travers le premier groupe (avant un an) que l'on retrouve la plus importante proportion d'attachement insécurisant-évitant (41% vs 16,7% et 13,5% pour le deuxième et troisième groupe, respectivement). De nouveau, leur hypothèse se confirme. Toutefois, il faut noter que chez les enfants qui débutent la garderie après douze mois, il n'y a pas d'augmentation dans le taux d'attachement insécurisant (Vaughn et al., 1980).

Les auteurs soulignent toutefois que certaines variables peuvent venir expliquer, en partie, ces résultats. Ils ont constaté que plusieurs enfants dont l'attachement est insécurisant-évitant vivent au sein d'une famille monoparentale. Par conséquent, ces mères doivent retourner plus tôt sur le marché du travail ou à l'école. De plus, Vaughn et al. (1980) mentionnent que les mères qui travaillent rapportent un niveau plus élevé d'événements de vie stressants que les mères restant à la maison avec leur enfant et ce, autant à 12 mois qu'à 18 mois (Vaughn et al., 1980).

Belsky et Rovine (1988), quant à eux, ont porté leur attention sur l'influence du nombre d'heures passées par semaine en milieu de garde sur la relation de sécurité mère-enfant. Ces derniers posent l'hypothèse qu'un nombre d'heures élevé en garderie durant la première année de vie est associé à une augmentation du risque de développer un attachement insécurisant entre l'enfant et la mère. Pour valider cette hypothèse, Belsky et Rovine (1988) mènent alors une étude auprès de cent quarante-neuf enfants en santé et premiers-nés de la famille. Ces enfants ont été recrutés par le

biais d'une étude déjà en cours, soit celle du « Pennsylvania Infant and Family Development Project ». Les familles participant à l'étude sont dites traditionnelles, ayant un emploi et provenant d'un milieu socio-économique moyen. Quatre groupes ont été formés selon le nombre d'heures que l'enfant passe en garderie par semaine. Le premier groupe est constitué d'enfants ( $n = 38$ ) qui fréquentent la garderie en moyenne trente-cinq heures ou plus par semaine (temps plein). Le second groupe comprend ceux ( $n = 20$ ) qui sont à la garderie en moyenne entre vingt et trente-cinq heures par semaine (temps partiel élevé). Les enfants ( $n = 24$ ) dont la fréquentation varie en moyenne entre dix et vingt heures par semaine appartiennent au troisième groupe (temps partiel faible). Finalement, les enfants ( $n = 67$ ) qui passent cinq heures ou moins dans un milieu de garde font partie du quatrième groupe (soins par la mère). Tous les enfants des trois premiers groupes ont débuté la garderie avant l'âge de neuf mois, dont cinquante-quatre dès l'âge de trois mois. La mesure utilisée afin d'évaluer la relation d'attachement est la SE. Cette dernière a été réalisée lorsque les enfants avaient douze mois (Belsky & Rovine, 1988).

Les diverses analyses exécutées dans le but de voir s'il y a un lien entre le nombre d'heures passées en garderie et l'attachement mère-enfant révèlent des résultats significatifs. En fait, les enfants qui fréquentent la garderie à temps plein sont ceux qui ont été le plus classés comme insécurisés, avec une proportion de 47%. Les enfants du second groupe (temps partiel élevé) arrivent au deuxième rang avec 35%, puis 21% pour ceux qui passent entre dix et vingt heures par semaine et finalement

25% pour les enfants gardés par leur mère. Par la suite, les auteurs ont voulu comparer les enfants sur une base de plus ou de moins de vingt heures par semaine en garderie. Cette fois-ci, c'est le caractère évitant qui est davantage pris en considération au niveau de l'insécurité de la relation d'attachement. Les résultats révèlent que les enfants qui vont à la garderie plus de vingt heures par semaine démontrent plus de comportements d'évitement envers leur mère lors des moments de réunion comparativement à ceux qui vont moins de vingt heures dans leur milieu de garde. De nouveau, les résultats obtenus se montrent significatifs (Belsky & Rovine, 1988).

D'autres études ont été réalisées dans la même optique et elles ont obtenu des résultats similaires. En effet, Barglow, Vaughn et Molitor (1987), Schwartz (1983), Clarke-Stewart (1989) et Lamb et Sternberg (1990) concluent qu'une expérience prolongée dans un service de garde est associée à une augmentation de comportements d'évitement envers la mère.

L'étude de Belsky et Rovine (1988) met principalement l'emphase sur les comportements d'évitement de l'enfant selon le nombre d'heures de fréquentation, plus ou moins vingt heures par semaine, du milieu de garde. Il faudrait se questionner à savoir si ces comportements d'évitement ne font pas plutôt appel à un mécanisme d'adaptation quelconque ce qui n'affecterait pas forcément la sécurité de l'enfant envers sa mère. Clarke-Stewart (1989) est d'ailleurs la première à avoir

amené cette idée en soulignant que les enfants qui fréquentent régulièrement un milieu de garde deviennent habitués à vivre les routines de séparations et de réunions. Ceci dit, l'évitement qui est observé à travers la SE ne serait donc pas nécessairement relié au manque de sécurité de l'enfant à l'égard de sa mère.

À travers leur étude, Belsky et Rovine (1988) ont également établi que le nombre d'arrangements au cours de la première année de vie de l'enfant n'affecte pas la proportion d'enfants sécurisés et insécurisés. Il serait pertinent de considérer deux aspects complémentaires à ceci, soit celui de la simultanéité des milieux et celui de la stabilité de ces derniers. En effet, il est possible qu'un enfant fréquente plusieurs milieux de garde à la fois. Par exemple, un jeune peut fréquenter une garderie en milieu familial en plus de se faire garder par sa grand-mère. Cet aspect n'étant pas abordé directement par Belsky et Rovine (1988), et sur lequel il est important de s'arrêter, fera partie des analyses éventuelles de la présente étude.

Un an après que Belsky et Rovine (1988) aient publié les résultats de leur étude, Clarke-Stewart (1989) publie à son tour un article s'objectant à leur position. Elle dénonce principalement l'utilisation de la Situation Étrangère soulignant qu'elle n'est peut-être pas appropriée pour les enfants qui fréquentent un milieu de garde. Elle mentionne que la SE ne pourrait être ni psychologiquement ni suffisamment stressante, de façon équivalente, pour les enfants avec ou sans expérience de garde. De fait, Clarke-Stewart (1989) note que les petits dont la mère travaille sont plus

susceptibles de vivre régulièrement les routines de séparations et ainsi y être habitués.

En ce sens, les opinions ne sont pas toutes unanimes à savoir si l'expérience de garderie est associée à un attachement insécurisant mère-enfant. En effet, quelques auteurs, dont Chase-Lansdale et Owen (1987), rapportent des résultats qui ne confirment pas les énoncés précédents. Ces dernières ont exécuté leur recherche auprès de quatre-vingt-dix-sept enfants d'environ un an provenant de familles traditionnelles. Le critère de base utilisé pour la formation des groupes à observer est le statut d'emploi de la mère, soit un travail à temps plein (plus de trente-cinq heures par semaine) ou l'absence de travail. Les mères qui n'occupent aucun emploi sont au nombre de cinquante-sept, donc quarante qui travaillent à temps plein. Ces dernières sont retournées sur le marché du travail lorsque leur enfant était âgé entre deux semaines et six mois. Toutefois, toutes les mères qui participent à l'étude occupaient un emploi avant la naissance de leur enfant. Chase-Lansdale et Owen (1987) ont évalué la sécurité d'attachement avec la méthode d'Ainsworth alors que les enfants avaient un an. Les conclusions de leur étude révèlent l'absence de relation entre le statut d'emploi de la mère et la sécurité d'attachement. Ceci indique donc qu'un retour au travail au cours de la première année de vie de l'enfant n'empêche pas le développement d'une relation d'attachement mère-enfant sécurisante. Selon les auteurs, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'au moment où les mères recommencent à travailler, et particulièrement au cours des premiers mois, la

séparation vécue quotidiennement au service de garde peut s'avérer moins traumatisante, moins stressante, car elle ne perturbe pas la relation d'attachement déjà établie. De plus, l'enfant ne possède pas encore la notion de « permanence de l'objet » et par conséquent, son habileté à se souvenir de sa mère est relativement immature (Chase-Lansdale & Owen, 1987).

Les résultats obtenus par Chase-Lansdale et Owen (1987) semblent plutôt contradictoires lorsqu'on les considère dans l'optique de la théorie de l'attachement. Depuis plusieurs décennies, les différents chercheurs (Bowlby, 1969 ; Sroufe, 1988) mettent l'emphase sur l'importance de la mère à passer du temps auprès de son enfant et ce, dès les premiers mois de vie de celui-ci. Comment, dans un tel cas, peut-on considérer qu'une séparation prolongée, plus de trente-cinq heures par semaine dans leur étude, ne puisse avoir aucun lien avec le développement de la relation mère-enfant ?

Quelques années plus tard, Roggman, Langlois, Hubbs-Tait et Rieser-Danner (1994) publient un article offrant des résultats similaires à ceux obtenus par Chase-Lansdale et Owen (1987). Les chercheuses exécutent leur recherche auprès de cent cinq enfants recrutés par le biais du Laboratoire de Recherche pour Enfants à l'Université du Texas. Parmi les participants, 39% des enfants reçoivent exclusivement des soins maternels, 11% possèdent une gardienne à domicile, 27% vont en garderie familiale et 24% vont dans un Centre de la Petite Enfance. Les

enfants ont été vus au laboratoire pour la SE lorsqu'ils étaient âgés entre douze et treize mois. Globalement, les résultats obtenus ne démontrent pas de lien entre l'expérience de garde et la sécurité d'attachement mère-enfant. De plus, ils ne présentent pas de tendance à développer un attachement insécurisant ni pour les enfants qui fréquentent le service de garde à temps partiel ni pour ceux qui y sont considérés à temps plein.

L'analyse des quelques études mentionnées ci-haut révèle que le problème semble varier, à savoir si ce sont les comportements d'évitement ou la sécurité d'attachement qui sont les plus influencés par la fréquentation des services de garde, en plus de se poser la question s'il y a oui ou non un véritable impact. Le débat semble se poursuivre et seule la publication de plusieurs recherches, significatives ou non, pourra apporter une vision plus globale et plus objective face à ce questionnement (Roggman et al., 1994).

### Caractéristiques de l'expérience de garde

Actuellement, il est quelque peu ardu de tracer de fermes lignes conductrices à travers les travaux qui ont analysé les liens entre l'attachement et la garderie puisque de nombreux aspects de l'expérience de garde ont été examinés. De plus, jusqu'à présent, la majorité des chercheurs ont fait l'utilisation d'une seule variable de

l'expérience de garde lors de leur étude plutôt que de les considérer simultanément.

Trois principales variables ont retenu l'attention des chercheurs jusqu'à ce jour.

Premièrement, on note le nombre d'heures passées par semaine dans le milieu de garde. Pour certains auteurs, un nombre d'heures élevé (plus de vingt heures) passées en garderie favoriserait le développement d'une relation insécurisante entre l'enfant et sa mère (Belsky & Rovine, 1988). Par contre, d'autres auteurs soulignent qu'un enfant considéré à temps plein dans un milieu de garde (plus de trente-cinq heures par semaine) n'est pas plus apte à développer une telle relation comparativement à un enfant demeurant à la maison avec sa mère (Chase-Lansdale & Owen, 1987).

Deuxièmement, on souligne le nombre d'arrangements, c'est-à-dire le nombre de milieux de garde que l'enfant fréquente et la stabilité de ceux-ci. Lors de l'étude de Belsky et Rovine (1988), ils ont constaté que le nombre de milieux de garde durant la première année de vie n'interfère pas au niveau de la proportion d'enfants insécurisés et sécurisés. Aucun résultat significatif n'a été obtenu.

Troisièmement, les chercheurs ont porté leur attention sur l'âge d'entrée de l'enfant dans le milieu de garde afin de voir si cela a une influence quelconque sur la relation d'attachement. À travers leur étude, Vaughn et al. (1980) concluent que les enfants qui débutent tôt le service de garde, soit avant l'âge de un an, ont une proportion plus élevée d'attachement insécurisant-évitant que ceux qui débutent

après douze mois. En contrepartie, Chase-Lansdale et Owen (1987) n'obtiennent guère de tels résultats auprès d'un échantillon semblable.

Qui plus est, les travaux n'offrent pas de réponses claires à savoir si c'est l'insécurité d'attachement qui est plus fréquente chez les enfants qui ont vécu une expérience prolongée de garde non-maternelle ou si c'est le développement de l'évitement qui est en jeu.

En 1997, l'étude longitudinale du National Institute of Child Health Development (NICHD) s'attarde à cette question de l'expérience de garde. L'importance de cette étude, tant en ce qui a trait au nombre de sujets impliqués que par sa rigueur méthodologique, nécessite qu'on y porte une attention particulière. De plus, comparativement aux études mentionnées jusqu'à maintenant, celle du NICHD utilise simultanément diverses caractéristiques de l'expérience de garde.

Un échantillon de 1153 enfants et leur mère a été suivi pendant trois ans et ce, à partir de la naissance de l'enfant. Toutes les familles recrutées représentaient bien la diversité démographique (économie, éducation et ethnie). L'étude visait, entre autres, à voir si un enfant qui fréquente une garderie précocement (avant l'âge de quinze mois), de façon prolongée (plus de trente heures par semaine), qui reçoit des soins instables ou de pauvre qualité va avoir tendance à développer un attachement insécurisant et ce, indépendamment des caractéristiques de l'enfant ou de la famille.

En ce sens, les chercheurs posent l'hypothèse selon laquelle la garderie va affecter la relation d'attachement. Afin d'évaluer la sécurité d'attachement, ils ont utilisé la méthode d'Ainsworth (NICHD, 1997).

Au niveau des résultats, l'étude du NICHD a testé, dans un premier temps, la validité de la Situation Étrangère. Ayant été sensibles à l'objection émise de la part de Clarke-Stewart (1989) à l'égard de Belsky et Rovine (1988) concernant l'étude de l'attachement et de la garderie, les chercheurs ont voulu aborder cette question directement. Ceci se fait alors pour voir si cette mesure est valable pour les enfants qui ont l'habitude et l'expérience des séparations avec leur mère. L'investigation de la validité se fait notamment sur la détresse de l'enfant durant les épisodes où la mère est absente de la SE. Pour y parvenir, un sous-échantillon d'enfants qui fréquentent la garderie à partir de l'âge de quatre mois jusqu'à quinze mois pendant plus de trente heures par semaine est comparé avec un autre sous-échantillon qui fréquente le service de garde moins de dix heures par semaine au cours de la même période de temps. Les auteurs presupposent qu'un enfant qui a une expérience prolongée de garderie n'est pas autant en détresse lorsque sa mère est absente qu'un enfant qui n'a pas cette expérience de séparations quotidiennes et par le fait même, la SE, qui est supposée produire un stress minimal à l'enfant, n'est pas suffisamment stressante pour activer le système d'attachement et diminuer la base de sécurité de l'enfant. Les auteurs n'ont pas obtenu de support à leur hypothèse, donc la SE est tout aussi valide pour les enfants avec beaucoup ou peu d'expérience de garde.

Dans un deuxième temps, la relation entre la sécurité d'attachement et la garderie a été testée. À ce niveau, les résultats de la recherche indiquent que le milieu de garde ne constitue ni un risque ni un bénéfice sur le développement de la relation d'attachement mère-enfant telle que mesurée avec la SE. Il n'y a donc pas de différences significatives en ce qui concerne la sécurité d'attachement et les caractéristiques de l'expérience de garde. Cette dernière n'affecte alors pas la relation mère-enfant (NICHD, 1997).

Cette étude du NICHD met en lumière trois points importants à soulever sur les variables de l'expérience de garde. Dans un premier temps, on remarque que la SE fournit des résultats semblables quant à la relation mère-enfant en ce qui a trait au temps passé dans un service de garde. En effet, les résultats indiquent que le nombre d'heures passées par semaine en garderie (moins de dix heures et plus de trente heures) n'influence pas la relation d'attachement. Par conséquent, ceci signifie qu'il n'y aurait pas de distinction entre le fait de passer peu ou beaucoup de temps en milieu de garde lorsque la sécurité d'attachement est observée. Dans un deuxième temps, les chercheurs abordent la question de la stabilité du milieu de garde. On peut se questionner sur cette stabilité puisqu'il semble que la plupart des enfants possèdent plus d'un milieu, soit deux ou trois selon leur étude. De nouveau, les résultats du NICHD indiquent aucune différence, aucune relation. Dans un troisième temps, un questionnement sur l'âge d'entrée à la garderie est présent. Se pourrait-il qu'une entrée précoce, avant quinze mois, ait une influence sur la relation mère-

enfant? Il semble, selon les résultats obtenus, que l'âge auquel l'enfant débute sa fréquentation dans un service de garde n'ait pas d'importance. Ceci veut dire que la sécurité d'attachement des enfants n'est pas affectée par cet élément.

Considérant l'importance majeure de l'étude du NICHD, de sa rigueur ainsi que de sa publication récente, aucune étude postérieure n'a été mise sur pied afin de confirmer ou d'infirmer les résultats obtenus ou encore d'identifier les limites potentielles. Le National Institute of Child Health Development souligne toutefois une certaine limite quant à la généralisation de leurs résultats. En effet, l'échantillon n'est pas significativement représentatif de la population américaine, car il exclut les mères de moins de 18 ans, qui ne parlent pas anglais, qui prévoient déménager, qui consomment des substances abusives ou qui ont un enfant qui a été hospitalisé pour plus de sept jours suivant la naissance ou qui a d'importantes difficultés. Ceci a comme conséquence de diminuer la validité externe de l'étude. De plus, les limites inhérentes à l'instrument de mesure utilisé, c'est à dire la SE, demeurent toujours présentes. Ce que l'on remarque c'est qu'il s'avère difficile d'obtenir une cote de sécurité précise par le biais de la SE puisque la mesure est catégorielle et qu'elle n'indique pas les variations possibles de la sécurité ou de l'insécurité. Ceci porte également à croire qu'en raison des séparations multiples occasionnées par l'expérience de garde, la procédure peut avoir une signification autre que celle prévue par Ainsworth. Par conséquent, sur le plan scientifique, il apparaît pertinent

de vérifier les résultats obtenus avec la SE par le biais d'une autre mesure de la relation de sécurité.

À travers les diverses études qui ont été exécutées dans le but d'établir un lien entre l'expérience de garde et la sécurité d'attachement et qui ont utilisé comme principale mesure la méthode d'Ainsworth, il reste encore à élucider comment la fréquentation et les routines de séparations et de réunions nombreuses et prolongées peuvent affecter la sécurité de l'enfant envers sa mère. La principale raison pour laquelle la présente étude veut vérifier à nouveau cette hypothèse est pour confirmer les résultats obtenus par le NICHD avec l'utilisation d'une mesure d'attachement différente, une mesure fondée sur des observations en milieu naturel.

### La présente étude

La présente étude aborde cette question de la sécurité d'attachement en lien avec la fréquentation des milieux de garde en y apportant quelques nuances concernant les caractéristiques de l'expérience de garderie et sur la mesure d'attachement. Après l'analyse de la recension des écrits présentés ci-haut, divers questionnements émergent. Est-ce qu'un enfant qui fréquente régulièrement un milieu de garde et qui, par conséquent, vit beaucoup d'expériences de séparations devient plus habitué et plus habile à gérer de telles situations ? Est-ce qu'un enfant qui vit de nombreuses séparations va obtenir une cote de sécurité d'attachement, évaluée par la SE, plus

faible comparativement à un enfant qui a moins d'expériences à ce niveau? On peut poser l'hypothèse que ces expériences de séparations n'affecteront pas pour autant la cote de sécurité d'attachement dans laquelle il se retrouve. Par exemple, un enfant qui obtiendrait une cote B3 pourrait ensuite obtenir une cote B1. En théorie, il demeure toujours au niveau de la sécurité, mais celle-ci est diminuée. Donc, malgré le fait qu'un enfant demeure dans la même catégorie, cela ne veut pas nécessairement dire que sa sécurité n'est pas affectée.

Dans cette présente étude, nous voulons porter notre attention sur les comportements d'attachement qu'un enfant émet envers sa mère, mais dans un contexte autre que celui d'une séparation et d'une réunion tel qu'étudié par le NICHD. La présente étude effectuera donc sa cueillette de données dans un autre milieu, soit le domicile même de la dyade. En ce qui a trait à la mesure de la sécurité d'attachement mère-enfant utilisée, elle sera différente, mais convergente avec celle de la SE. Il s'agit du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement, ou Q-sort d'attachement, de Waters (1986). Il faut préciser que cette étude ne vise toutefois pas à valider la méthode d'Ainsworth, mais bien de jeter un nouveau regard sur le concept de la sécurité d'attachement mère-enfant.

À travers les recherches actuelles qui ont été mises sur pied jusqu'à maintenant et qui ont utilisé le Q-sort d'attachement, aucune n'a fait la relation entre ce dernier et l'expérience de garderie. Ainsi, cette étude a pour objectif principal de documenter le

lien entre les caractéristiques de l'expérience de garde (nombre d'heures passées par semaine dans le milieu de garde, la stabilité du gardiennage, des milieux de garde, leur simultanéité et l'âge d'entrée de l'enfant au service de garde) et la sécurité d'attachement entre la mère et son enfant. De plus, comparativement à l'étude du NICHD (1997), celle-ci portera une attention particulière à l'évolution et aux changements possibles de l'expérience de garde entre le sixième et le quinzième mois de vie de l'enfant. Bref, la présente étude tentera de décrire et d'analyser les différentes caractéristiques de l'expérience de garde en lien avec la sécurité de l'enfant envers sa mère et ce, dans un contexte de vie de tous les jours.

### Formulation des hypothèses

Cette étude s'offre d'évaluer la sécurité d'attachement à 15 mois en lien avec l'expérience de garde. L'hypothèse principale est que l'expérience de garde, à 6 et à 15 mois, est en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois. De là, nous posons quelques hypothèses supplémentaires. Premièrement, nous regardons le fait que l'enfant se fasse garder. Le gardiennage à 6 et à 15 mois est en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois. Deuxièmement, nous nous attardons sur le nombre d'heures passées par semaine en garderie. Le nombre d'heures passées en milieu de garde par semaine, à 6 et à 15 mois, est en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois. Troisièmement, nous considérons la stabilité des services de garde. À ce niveau, nous posons trois hypothèses. 1. La stabilité du gardiennage

entre 6 et 15 mois est en lien direct avec la sécurité d'attachement à 15 mois. 2. La stabilité des milieux de garde entre 6 et 15 mois est en lien direct avec la sécurité d'attachement à 15 mois. 3. Considérant qu'un enfant puisse avoir plus d'un milieu de garde simultanément, cette instabilité, à 6 et à 15 mois, est en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois. Quatrièmement, nous portons notre attention sur l'âge d'entrée de l'enfant dans un service de garde. L'âge d'entrée de l'enfant dans un milieu de garde est en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois.

## Méthode

## Participants

Les participants au présent projet s'insèrent dans le cadre d'une étude longitudinale portant sur le développement socio-émotionnel des jeunes enfants. Les mères adultes qui participent à l'étude ont été recrutées par le biais du département de maternité du Centre Hospitalier Ste-Marie (CHSM) de Trois-Rivières ainsi que par les CLSC de la région de la Mauricie suite à la naissance de l'enfant. Toutes les familles qui ont accepté de prendre part à l'étude le font sur une base volontaire. Quant aux enfants, ils devaient répondre à certains critères d'inclusion tels qu'un poids minimal de 2500 grammes, une durée de grossesse de 38 à 42 semaines et une absence d'anomalie physique et congénitale.

Précisément, quarante mères âgées entre 21 et 39 ans participent à cette étude. L'âge moyen de ces dernières est de 28,6 ans avec un écart-type de 4,79. Elles ont en moyenne 14,4 années de scolarité (é.t. = 3,66). Quant aux pères biologiques, ils sont âgés entre 20 et 43 ans obtenant une moyenne d'âge de 31,35 ans (é.t. = 5,65). Ceux-ci possèdent en moyenne 14,21 années de scolarité avec un écart-type de 4,89. Au niveau du revenu annuel familial, six familles se situent dans la catégorie de moins de 15 000 \$, cinq font partie de la catégorie entre 15 000 \$ et 30 000 \$, onze familles possèdent un revenu entre 30 000 \$ et 45 000 \$, sept entre 45 000 \$ et 60 000 \$ et onze familles possèdent un revenu supérieur à 60 000 \$ par année. Quant aux

enfants, ils sont 25 garçons et 15 filles. Ils possédaient un poids moyen de 3709,15 grammes à la naissance (é.t. = 794,14). Les enfants ont été vus alors qu'ils étaient âgés de six et quinze mois.

En ce qui a trait aux caractéristiques de l'expérience de garde, à six mois, trente et un enfants sur quarante se font garder. Parmi eux, quinze se font garder à la maison, six par un membre de la famille, sept sont en milieu familial et trois fréquentent la garderie. Ils sont en moyenne 19,4 heures par semaine dans le milieu de garde (é.t. = 11,99). Seulement quatre enfants parmi les trente et un possèdent plus d'un milieu de garde en même temps. Lorsque les enfants atteignent leur quinzième mois, la totalité de ces derniers fréquente un milieu de garde, dont neuf se font garder à la maison, douze par un membre de la famille, quatorze sont en milieu familial et cinq vont à la garderie. Pour leur part, ils passent en moyenne 23,71 heures par semaine au sein du milieu de garde (é.t. = 13,57). Un peu plus du quart, soit onze enfants sur quarante, possèdent plus d'un milieu de garde simultanément à cet âge. Au niveau de la stabilité des milieux, la moitié s'est vue conserver son principal milieu de garde entre l'âge de six et quinze mois. En ce qui concerne l'âge d'entrée, les petits ont débuté, en moyenne, à 5,83 mois avec un écart-type de 2,96.

## Instruments de mesure

### *- Caractéristiques de l'expérience de garde*

Elles ont été recueillies à partir des réponses fournies par la mère à un questionnaire de renseignements généraux complété lorsque l'enfant a atteint son sixième et son quinzième mois. Ce questionnaire nous informe sur la fréquentation des milieux de garde et plus précisément sur le type de milieu, le nombre d'heures passées par semaine et depuis quel âge l'enfant se fait garder (voir Appendice C). La présente étude s'intéresse particulièrement au gardiennage, au nombre d'heures hebdomadaire, à l'âge d'entrée, à la stabilité du gardiennage et des milieux de garde ainsi qu'à leur simultanéité à six et quinze mois.

#### i) Le gardiennage

La réponse à cette question est obtenue par le questionnaire qui demande si l'enfant se fait garder, oui ou non.

#### ii) Le nombre d'heures par semaine

Les heures de fréquentation du milieu de garde sont obtenues par une des questions du questionnaire, laquelle demande simplement « le nombre d'heures par semaine ».

### iii) La stabilité du gardiennage

Elle est évaluée, puis comparée, entre les réponses obtenues à six et à quinze mois à la question qui veut savoir si l'enfant se fait garder, oui ou non.

### iv) La stabilité des milieux de garde

Ceci fait référence à la conservation du principal milieu de garde de l'enfant entre l'âge de six et quinze mois. Elle est déterminée par le type de milieu de garde fréquenté à six mois et à quinze mois qui sont par la suite comparés. L'obtention du type de milieu se fait par une des questions du questionnaire qui demande « par qui » l'enfant se fait-il garder?

### v) La simultanéité des milieux de garde

Elle s'obtient par l'addition du nombre, au moins deux, des milieux de garde que le petit fréquente.

### vi) L'âge d'entrée

Il est évalué à quinze mois à partir de la question « depuis que votre enfant a quel âge? » en faisant référence à la question qui demande si votre enfant se fait garder, oui ou non.

- *Tri-de-Cartes du comportement d'attachement* (Waters, 1986: version 2.0)

Cet instrument évalue la sécurité d'attachement d'un enfant, âgé entre 12 et 48 mois, envers sa mère lors des interactions observées au cours des visites au domicile de la dyade, donc en milieu naturel. Les observations reposent principalement sur la manière dont l'enfant utilise sa figure maternelle comme point de référence ou base de sécurité lors de son jeu, son exploration ou lorsqu'il se sent inquiet.

La construction du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement, ou Q-sort d'attachement, a été réalisée par quarante-trois spécialistes en psychologie développementale pour parvenir à développer les quatre-vingt-dix énoncés qui décrivent les différents comportements d'attachement que l'enfant peut avoir (voir Appendice D). Pour ce faire, l'élaboration des divers énoncés s'est grandement basée sur les écrits d'Ainsworth (1978) (Moran, Pederson, & Tarabulsky, 1996). Au cours de la présente étude, pour 12 des 40 dyades, un second Q-sort a été exécuté par un autre observateur de façon indépendante et ce, dans le but d'obtenir un accord inter-juges qui se situe d'ailleurs à .92. Voici quelques exemples d'énoncés faisant partie des comportements d'attachement élaborés par Waters (1986) :

Quelques énoncés en lien avec des comportements typiques de l'enfant :

- Surveille mes déplacements quand il joue dans la maison (m'appelle de temps en temps ; remarque mes déplacements d'une pièce à une autre ; remarque si je change d'activités).

- Met ses bras autour de moi (mère) ou me met la main sur l'épaule quand je le prends.
- Après avoir été effrayé ou bouleversé, il cesse de pleurer et se remet rapidement, si je le prends dans les bras.

Quelques énoncés en lien avec des comportements atypiques de l'enfant :

- Quand il est bouleversé lorsque je le quitte, il s'assoit à l'endroit où il est et pleure. Ne me suit pas.
- À la maison, il devient bouleversé ou pleure quand je sors de la pièce où nous étions.
- Se fâche facilement contre moi.

Déroulement

Le cueillette des données s'effectue en deux temps, soit lorsque l'enfant a six et quinze mois. Lors de la première visite, deux observateurs préalablement entraînés se rendent au domicile de la dyade. La visite est d'une durée d'environ deux heures et elle est semi-structurée. Un des observateurs procède d'abord à une entrevue avec la mère notamment pour obtenir des informations sur la fréquentation des milieux de garde. Quant au second observateur, il porte davantage son attention sur les comportements de l'enfant et ce, autant envers sa mère, les observateurs, donc de nouvelles personnes, que lors de ses activités de jeu ou d'exploration. Il n'y a pas de consignes précises données à la mère ni en ce qui concerne sa façon d'intervenir

auprès de son enfant ni au niveau de l'occupation de ce dernier. Après l'entrevue, le même observateur procède à l'évaluation du développement moteur et mental (échelles du Bayley) de l'enfant suivi d'un jeu libre dyadique. Pour clore cette visite, quelques questionnaires sont remis à la mère pour qu'elle puisse les compléter sur place.

Au cours de la seconde visite, à quinze mois, le déroulement est sensiblement le même. Une entrevue débute la rencontre, toujours dans le but d'obtenir des informations sur l'expérience de garde et voir si des changements sont survenus. Lors de l'évaluation du développement de l'enfant, plutôt que d'être aux côtés de ce dernier, la mère complète le Tri-de-Cartes du comportement d'attachement (Waters, 1986). Un jeu structuré suit cette évaluation et la visite se termine de nouveau par une période de questionnaires. Les deux observateurs examinent les interactions entre la mère et son enfant et, de plus, une attention particulière est accordée aux comportements d'attachement de celui-ci. À la suite de la visite, les deux examinateurs doivent compléter le Tri-de-Cartes du comportement d'attachement de Waters (1986) pour ainsi obtenir un accord inter-juges.

## Résultats

Au niveau des résultats, la stratégie utilisée est de type corrélational où des corrélations de Pearson et des corrélations point-bisérielle ont été effectuées entre les caractéristiques de l'expérience de garde et la sécurité d'attachement<sup>1</sup>. Cette dernière a été évaluée chez les quarante enfants participant à l'étude alors qu'ils étaient âgés de quinze mois. Quant aux caractéristiques de l'expérience de garde, elles ont été prises en considération lorsque les enfants avaient atteint leur sixième et leur quinzième mois. Les variables catégorielles qui ont été créées pour les fins des corrélations point-bisérielle seront spécifiées pour chacune des analyses réalisées. Quant à la variable continue, le score de sécurité obtenu par le Q-sort d'attachement (Waters, 1986), elle demeure toujours la même pour l'ensemble des analyses. Les résultats obtenus pour l'ensemble des analyses, donc pour les liens entre les caractéristiques de garde à 6 et à 15 mois et la sécurité d'attachement à 15 mois, sont présentés au tableau 1.

### Gardiennage

Parmi les quarante enfants présents dans l'étude, trente et un se font garder à l'âge de 6 mois alors que la totalité de ces derniers fréquente un milieu de garde à 15 mois. Afin de voir le lien entre le gardiennage à 6 et à 15 mois et la sécurité d'attachement

---

<sup>1</sup> Lorsqu'une donnée était manquante, donc non complétée par le parent, une exclusion de ce dernier a eu lieu pour la réalisation de l'analyse.

à 15 mois, deux analyses ont été exécutées. Une première analyse a été faite lorsque les enfants étaient âgés de 6 mois et une seconde lorsque ces derniers étaient parvenus à leur quinzième mois. La variable catégorielle créée se révèle être le gardiennage, ou non, à 6 et à 15 mois (6 mois : oui = 1, non = 0; 15 mois : oui = 1, non = 0). Une corrélation point-bisérielle a été effectuée à 6 mois et un lien de  $r$  (37) = - .02, ns en découle. Ces résultats indiquent que la sécurité d'attachement à 15 mois n'est pas en lien avec le gardiennage de l'enfant lorsqu'il avait 6 mois. La même analyse n'a toutefois pu être réalisée à 15 mois, car tous les enfants côtoient un service de garde rendant ainsi impossible la comparaison entre les enfants qui se font garder et ceux qui ne le sont pas. L'hypothèse élaborée se trouve alors rejetée.

### Le nombre d'heures par semaine

Lorsqu'âgés de 6 mois, la moyenne d'heures de fréquentation hebdomadaire des enfants est de 19,4 heures variant de zéro à cinquante heures. À 15 mois, la moyenne d'heures augmente quelque peu pour atteindre près de 24 heures par semaine. Le nombre d'heures varie entre une et cinquante heures.

Dans un premier temps, deux corrélations de Pearson ont été faites afin de voir le lien entre le nombre d'heures total par semaine, à 6 et à 15 mois, et la sécurité d'attachement à 15 mois. Les résultats de la première corrélation soulignent l'absence de lien entre les deux variables ( $r$  (38) = .002, ns), c'est-à-dire que la

sécurité d'attachement à 15 mois n'est pas affectée par le nombre d'heures total passées au sein du milieu de garde lorsque l'enfant avait 6 mois. De même, à 15 mois, le nombre d'heures total passées par semaine dans le milieu de garde n'est pas en lien avec la sécurité d'attachement. Les résultats indiquent un lien de  $r$  (38) = .07, ns.

Dans un deuxième temps, nous voulions voir si la quantité d'heures passées par semaine en milieu de garde était significative. Par conséquent, trois groupes d'heures ont été formés soit 10 heures et moins, 20 heures et plus et 30 heures et plus par semaine. Une corrélation point-bisérielle a alors été réalisée pour chacun des groupes ( $>10 = 0$ ,  $\leq 10 = 1$ ;  $< 20 = 0$ ,  $\geq 20 = 1$ ;  $< 30 = 0$ ,  $\geq 30 = 1$ ) et ce, à 6 et à 15 mois. Les résultats obtenus à 6 mois établissent une absence de lien pour chacune des catégories créées ( $r$  (37) = .03, ns,  $r$  (37) = - .10, ns et  $r$  (37) = .06, ns, respectivement). À 15 mois, les résultats démontrent un lien de  $r$  (38) = - .05, ns,  $r$  (38) = - .05, ns et  $r$  (38) = .19, ns pour chacun des groupes, respectivement. Donc, aucune des catégories formées, autant à 6 qu'à 15 mois, n'est en lien avec la sécurité d'attachement de l'enfant âgé de 15 mois. L'hypothèse voulant que le nombre d'heures passées par semaine dans le milieu de garde, à 6 et à 15 mois, soit en lien avec la sécurité d'attachement à 15 mois n'est donc pas confirmée. Même lorsque l'on considère la quantité d'heures, l'hypothèse demeure toujours rejetée.

## Stabilité de l'expérience de garde entre 6 et 15 mois

### i) La stabilité du gardiennage

Afin d'évaluer le lien entre la stabilité du gardiennage et la sécurité d'attachement à 15 mois, deux niveaux de stabilité ont été créés se basant sur le gardiennage, ou non, à 6 et à 15 mois. Un premier niveau est formé des enfants qui se font garder à 6 et à 15 mois (6 et 15 mois = 1). Ce niveau fait référence à une stabilité que l'on peut qualifier de totale du gardiennage. Un second niveau de stabilité est constitué des enfants qui ne se faisaient pas garder à 6 mois, mais qui se font garder rendus à l'âge de 15 mois (15 mois uniquement = 0). Ce deuxième niveau se rapporte à une stabilité quelque peu diminuée du gardiennage. Parmi les quarante enfants de la présente étude, trente et un possédaient un niveau de stabilité de 1 et neuf enfants possédaient un niveau de stabilité de 0. La corrélation point-bisérielle réalisée pour voir le lien entre la stabilité et la sécurité d'attachement à 15 mois démontre un lien de  $r(37) = - .02$ , ns, indiquant une absence de lien. Il aurait été pertinent de s'attarder à un groupe d'enfants qui se fait garder à 6 mois, puis qui aurait cessé le gardiennage arrivé à l'âge de 15 mois, mais aucun enfant ne se retrouve dans cette situation. De même, il n'y a pas d'enfants qui ne se font aucunement garder entre l'âge de 6 et 15 mois. En raison de la totalité des enfants qui se fait garder à l'âge de 15 mois, il n'est pas possible de poursuivre l'analyse et ainsi établir un troisième et un quatrième niveau de stabilité. La comparaison de ces

enfants n'est pas réalisable et n'offre alors pas la possibilité de voir le lien, ou l'absence de lien, avec la sécurité d'attachement à 15 mois.

### ii) La stabilité des milieux de garde

À ce niveau, la création de la variable catégorielle s'est basée sur la conservation, ou non, du principal milieu de garde entre l'âge de 6 et 15 mois (non = 1, oui = 0). Au sein de l'échantillon, vingt enfants sur quarante se sont vus garder le même principal milieu de garde au cours de cette période. Avec l'obtention d'une corrélation point-bisérielle de  $r(38) = .001$ , ns, on remarque que la sécurité d'attachement de l'enfant à 15 mois n'est pas en lien avec la stabilité vécue entre le sixième et le quinzième mois de vie de celui-ci. La stabilité du milieu de garde n'affecte alors pas la sécurité de l'enfant envers sa mère. L'hypothèse est alors infirmée.

### iii) La simultanéité des milieux de garde

À travers les trente et un enfants âgés de 6 mois qui se font garder, quatre possèdent plus d'un milieu de garde simultanément. À 15 mois, ce nombre d'enfants se chiffre à onze sur quarante. Afin de voir si le fait de fréquenter plusieurs milieux de garde simultanément, à 6 et à 15 mois, est en lien avec la sécurité d'attachement à 15 mois, une variable catégorielle a été créée. Il s'agit de la fréquentation, ou non, de plus d'un milieu de garde (oui = 1, non = 0). Il est à noter qu'une uniformisation de tous les questionnaires concernant un des milieux de garde, soit celui qui stipule

que l'enfant se fait garder par un membre de la famille, a été faite. Malgré que plusieurs personnes aient pu être identifiées par la mère, elles ont été comptabilisées comme un seul milieu. Une corrélation point-bisérielle a été exécutée pour chaque groupe d'âge. À 6 mois, le lien obtenu est de  $r(28) = .02$ , ns. À 15 mois, le lien demeure également non-significatif ( $r(38) = .05$ , ns). Ceci signifie que l'hypothèse est infirmée, donc que la sécurité d'attachement à 15 mois n'est pas en lien avec la simultanéité des milieux ni lorsque l'enfant a atteint son sixième mois, ni lorsqu'il est rendu à son quinzième mois.

### L'âge d'entrée

L'âge moyen du début de la fréquentation d'un milieu de garde est d'environ 6 mois. Afin de déterminer le lien entre l'âge d'entrée dans un service de garde et la sécurité d'attachement à 15 mois, une corrélation de Pearson a été réalisée. Le lien qui ressort de cette corrélation est de  $r(34) = .000$ , ns, indiquant une absence de lien entre les deux variables. L'hypothèse élaborée se voit alors rejetée.

L'ensemble des analyses indique des résultats qui apparaissent tous non significatifs. Ceci signifie que les caractéristiques de l'expérience de garde, autant à 6 qu'à 15 mois, n'affectent pas de façon significative la sécurité d'attachement entre la mère et son enfant lorsque ce dernier est âgé de 15 mois. Aucune variable de l'expérience de garde n'entre en ligne de compte et risque d'influencer la sécurité de l'enfant envers sa mère. L'hypothèse globale se révèle donc infirmée.

## Discussion

L'étude de l'impact de la fréquentation d'un service de garde sur la relation d'attachement mère-enfant a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs au cours des dernières années. Les auteurs ont porté leur attention tantôt sur le nombre d'heures passées au sein d'un milieu de garde (Belsky & Rovine, 1988 ; Clarke-Stewart, 1989 ; Lamb & Sternberg, 1990) tantôt sur l'âge d'entrée dans ce dernier (Vaughn et al., 1980). Les résultats obtenus à ce jour demeurent encore imprécis quant au lien entre les caractéristiques de l'expérience de garde et la sécurité d'attachement.

Une des études les plus pertinentes en raison de son ampleur et de sa rigueur méthodologique est celle du National Institute of Child Health Development (NICHD) réalisée en 1997. Cette dernière observe diverses caractéristiques de l'expérience de garde en lien avec l'attachement mère-enfant évalué par le biais de la méthode d'Ainsworth. Le but de ce mémoire se veut de documenter, tout comme le NICHD, le lien entre les caractéristiques de l'expérience de garde et la sécurité d'attachement, mais dans un contexte différent, soit par l'intermédiaire d'observations en milieu naturel. L'utilisation du Q-sort d'attachement (Waters, 1986) est l'instrument de mesure sélectionné. L'hypothèse générale du présent mémoire est que les caractéristiques de l'expérience de garde, à 6 et à 15 mois, sont en lien inverse avec la sécurité d'attachement à 15 mois.

Les aspects de l'expérience de garde sur lesquels la présente étude s'est arrêtée touchent la présence ou l'absence de gardiennage, le nombre d'heures passées par semaine dans le milieu de garde, la stabilité des milieux, leur simultanéité ainsi que l'âge d'entrée au sein du service de garde. L'ensemble des résultats de cette recherche démontre une absence de lien entre les différentes caractéristiques de l'expérience de garde à 6 et à 15 mois et la sécurité d'attachement de l'enfant âgé de 15 mois. Aucune des analyses n'a établi de résultats significatifs, donc la totalité des hypothèses élaborées se révèlent infirmées.

Un fait important à souligner sur lequel il faut porter une attention particulière se rapporte à l'homogénéité de l'expérience de garde des enfants de la présente étude. En effet, la majorité de ceux-ci, soit 78%, se fait garder à l'âge de 6 mois. Seulement neuf enfants sur quarante ne se font pas garder à cet âge pour ensuite tous fréquenter un milieu de garde lorsqu'ils atteignent leur quinzième mois. Malgré les deux temps de mesure considérés, à 6 et à 15 mois, lors de l'étude, ce manque de variabilité au niveau de l'expérience de garde présent au sein de l'échantillon permet difficilement la comparaison des enfants qui fréquentent par rapport à ceux qui ne fréquentent pas un service de garde. La comparaison est même impossible pour certaines caractéristiques de l'expérience de garde, car tous les enfants se font garder. De ce fait, il importe de tenir compte de cet aspect pour l'interprétation des résultats obtenus au cours de cette étude.

Tout comme dans la littérature, l'étude présente rapporte des résultats parfois similaires (Belsky & Rovine, 1988 ; NICHD, 1997 ; Roggman et al., 1994 ; Chase-Lansdale & Owen, 1987) parfois contradictoires (Belsky & Rovine, 1988; Clarke-Stewart, 1989 ; Vaughn et al., 1980) avec les recherches réalisées jusqu'à ce jour. De façon générale, l'analyse des données de ce mémoire vient entièrement confirmer les résultats obtenus lors de l'étude du NICHD en 1997. Cette dernière souligne que les différentes caractéristiques de l'expérience de garde (le temps passé en garderie, l'âge d'entrée, la stabilité) ne sont pas en lien avec la sécurité d'attachement de l'enfant. Ceci signifie que la présence dans un milieu de garde ne vient pas entraver le développement de la relation mère-enfant. Comme le mentionne le NICHD (1997), la garderie se voit donc ni un risque ni un bénéfice pour la relation d'attachement.

Plus spécifiquement, il apparaît que la stabilité des milieux de garde n'affecte pas la sécurité d'attachement. En effet, la conservation du principal milieu de garde présente lors de cette étude ne semble pas avoir d'impacts sur la sécurité de l'enfant envers sa mère. À l'inverse, l'instabilité des milieux ne constitue non plus un élément important en ce qui a trait à la sécurité d'attachement. C'est notamment ce qu'ont démontré Belsky et Rovine (1988) de même que le NICHD (1997) lors de leur étude respective. Le fait de changer de milieu de garde au cours d'une certaine période de temps ne semble alors pas créer d'insécurité ni pour l'enfant ni pour la mère, du moins pas suffisamment pour en affecter leur relation. Si des changements

surviennent au niveau de la relation mère-enfant et qu'ils concordent avec des variantes dans la routine de garde, il faut savoir que cette dernière ne joue pas un rôle déterminant. En fait, il apparaît que ni la stabilité, ni l'instabilité du milieu de garde ne joue un rôle décisif au niveau de la relation mère-enfant. Il pourrait alors être intéressant de voir ce qui entre en ligne de compte à ce moment sachant notamment que la sensibilité maternelle est importante (NICHD, 1997) de même que les événements de vie stressants (Vaughn et al., 1980).

De plus, il a été établi, entre autres par le NICHD (1997), que la simultanéité des milieux de garde n'affecte pas non plus la sécurité d'attachement. Donc, la présence conjointe de différents milieux fréquentés par l'enfant ne vient pas perturber le lien qu'il possède avec sa mère. À ce niveau, on peut supposer que malgré la fréquentation de plusieurs services de garde, la mère pourrait rechercher des milieux similaires où l'enfant ne vit pas trop de changements dans sa routine. Il apparaît donc plausible que l'enfant fréquente une garderie en milieu familial en plus de se faire garder par sa grand-mère sans pour autant subir des changements considérables dans sa routine. Par conséquent, la sécurité du petit envers sa mère ne s'en voit pas affectée.

En ce qui concerne le nombre d'heures passées par semaine au sein du milieu de garde, les résultats de cette recherche corroborent avec ceux de d'autres études (NICHD, 1997 ; Roggman et al., 1994). Celles-ci stipulent que le nombre d'heures

de fréquentation hebdomadaire n'est pas en lien avec la sécurité d'attachement. Donc, peu importe si l'enfant passe peu ou beaucoup de temps en garderie, le lien de sécurité qu'il possède avec sa mère se voit le même. Ceci signifie que les séparations, même prolongées, entre la mère et son enfant ne semblent pas venir perturber la relation existante.

Par contre, les présents résultats vont à l'encontre des conclusions de certains chercheurs (Belsky & Rovine, 1988 ; Clarke-Stewart, 1989 ; Lamb & Sternberg, 1990). Ces derniers ont tous conclu qu'un nombre d'heures élevé, soit plus de vingt heures par semaine, favorise le développement d'une relation insécurisante. Cette différence de résultats pourrait s'expliquer notamment par le fait que Belsky et Rovine (1988) ont particulièrement porté leur attention sur le caractère évitant des comportements de l'enfant soulignant que le haut nombre d'heures augmente ce type de comportements. Il faudrait alors s'interroger à savoir si ce sont les comportements d'évitement ou un mécanisme d'adaptation en raison du temps passé au sein du milieu de garde qui entre en jeu dans de telles circonstances. Dans un cas comme ceci, la sécurité d'attachement ne s'en verrait pas forcément affectée.

Bref, l'évolution des caractéristiques de l'expérience de garde entre 6 et 15 mois ne semble pas occuper une place considérable dans l'évaluation de la sécurité d'attachement. Peu importe s'il y a présence de stabilité ou d'instabilité, soit à propos du milieu de garde lui-même ou en raison du nombre d'heures de fréquentation qui

varie, la sécurité de l'enfant envers sa mère ne s'en voit pas affectée lorsque ce dernier atteint son quinzième mois. Ceci porte alors à croire qu'il y aurait d'autres variables présentes dans l'entourage de la dyade (ex. sensibilité maternelle, événements de vie stressants, contexte familial, caractéristiques de l'enfant) qui pourraient s'avérer pertinentes et significatives.

Contrairement à l'étude de Vaughn et al. (1980), l'âge auquel l'enfant débute sa fréquentation dans un milieu de garde n'est pas en lien avec la sécurité d'attachement. Vaughn et al. (1980) soulignent que l'âge d'entrée, surtout avant un an, favorise le développement d'une relation insécurisante. Avec un âge moyen d'entrée de près de 6 mois, notre recherche n'appuie guère cette hypothèse. Une explication possible de cette différence de résultats semble s'expliquer au niveau de l'échantillon présent pour chacune des études. Pour notre part, il est question de mères adultes vivant toutes en couple, qui travaillent pour la majorité et qui vivent dans un milieu socio-économique moyen. Vaughn et al. (1980), quant à eux, ont mené leur étude auprès de jeunes mères principalement monoparentales et provenant d'un milieu socio-économiquement désavantage. Cette dissemblance des échantillons entre en ligne de compte et est non négligeable surtout lorsque les auteurs soulignent que ces mères rapportent un niveau plus élevé d'événements de vie stressants en comparaison avec les mères qui demeurent à la maison (Vaughn et al., 1980). Ceci dit, on pourrait nuancer les résultats de Vaughn et al. (1980) en mentionnant que ce n'est pas uniquement la fréquentation hâtive dans un milieu de

garde qui augmente le développement d'une relation insécurisante, mais la présence conjointe avec d'autres variables du contexte familial.

L'utilisation du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement de Waters (1986) est venue apporter un regard différent de la sécurité d'attachement lorsqu'il est question d'expérience de garde. Le choix de cet instrument de mesure est également venu appuyer certaines études (Belsky & Rovine, 1988; NICHD, 1997; Roggman et al., 1994) réalisées avec la méthode d'Ainsworth pour l'évaluation de la relation de sécurité dans un contexte de garde. En se basant sur des observations en milieu naturel, donc dans la vie quotidienne de la dyade, plutôt qu'en laboratoire, il a été possible de constater, comme l'étude du NICHD (1997), que la sécurité d'attachement n'est pas en lien avec la fréquentation d'un milieu de garde. En dépit des suppositions selon lesquelles il serait possible de percevoir davantage de nuances au niveau de la sécurité, les résultats de la présente étude n'ont guère démontré de liens significatifs. Donc, peu importe les contextes d'évaluation de la relation mère-enfant, cette dernière demeure semblable lorsque mise en lien avec les caractéristiques de l'expérience de garde, à 6 et à 15 mois, d'un enfant âgé de quinze mois.

Les conclusions qui ressortent de notre recherche et qui viennent appuyer celles du National Institute of Child Health Development (1997) soulèvent toutefois plusieurs questionnements en regard des études réalisées antérieurement. En fait,

comment expliquer que de tels résultats soient ainsi contradictoires les uns par rapport aux autres ? Diverses explications semblent plausibles à ce niveau.

Dans un premier temps, il est important de souligner que l'époque à laquelle les études de Belsky et Rovine (1988) et Vaughn et al. (1980) ont été réalisées est bien différente de celle des études de Roggman et al. (1994), du NICHD (1997) ainsi que de celle dont il est présentement question. En effet, l'échantillon d'enfants présent dans l'étude de Belsky et Rovine (1988) a été recueilli durant le début des années 1980 alors que celui de l'étude de Roggman et al. (1994) a été recruté au début des années 1990. Un écart de plus de dix années est notable entre les deux échantillons, ce qui est considérable. Il est alors pertinent de se questionner sur ces deux moments d'étude par les chercheurs et de tenter d'en comprendre les principales différences.

Au cours des années 1980, les mères demeuraient majoritairement à la maison pour veiller à l'éducation des enfants et les pères étaient considérés comme les pourvoyeurs de la famille. Si une femme devait aller sur le marché du travail, cela était probablement dû aux difficultés financières rencontrées par la famille. Ces mères devenaient alors peut-être plus à risque de développer une relation insécurisante avec leur enfant vu, entre autres, leur culpabilité et leur souci à confier leur enfant à une autre personne. De plus, les séparations prolongées étaient moins nombreuses et devaient avoir davantage d'impacts sur la relation mère-enfant. En ce sens, les recherches publiées vers la fin des années 1980 ont certes créé plusieurs

réactions auprès de la population alors qu'à ce moment il était moins fréquent de voir des mères occuper un emploi à temps plein. De nos jours, la situation a bien changé. Les mères occupent fréquemment un emploi à temps plein et la fréquentation d'un milieu de garde pour un jeune est maintenant chose courante, voire une norme. Il devient même possible de s'interroger sur qui sont les enfants qui ne vont pas à la garderie et quelles en sont les raisons. L'augmentation des services de garde des dernières années s'est alors vue présente en raison des changements sociaux, notamment à cause du nombre de femmes de plus en plus présentes au sein de la société et également en raison du changement des valeurs et des mentalités véhiculées en ce qui a trait à la famille et au travail et aux représentations qu'ont les parents face à leur rôle et à l'éducation des enfants. Les divers milieux de garde sont donc de plus en plus existants afin de combler les besoins de ces nouvelles familles. Quant aux enfants, ils débutent tôt la fréquentation d'un milieu de garde et semblent s'adapter également tôt, et assez bien, aux routines de séparations et de réunions. Les impacts sur la relation de sécurité semblent moins présents, du moins pour l'instant, peut-être parce que les mères des années 1990 se sentent moins marginalisées par rapport aux autres mères des années 1980 et également plus en confiance lorsqu'elles confient leur enfant.

Cette confiance peut être, entre autres, attribuable à la meilleure formation des éducatrices et à leur expérience ainsi qu'aux normes concernant le ratio éducatrice/enfants qui doit être respecté. Il y a 20 ans, ces caractéristiques des

milieux de garde n'étaient pas de mise, ni régies par le ministère, ce qui devait certes créer de l'inquiétude auprès des parents. En plus, au cours des dix dernières années, les recherches ont démontré que la garderie peut avoir des effets positifs sur le développement social (Aureli & Procacci, 1992; Provost, Garan, & LaBarre, 1991) et cognitif (Baydar & Brooks-Gunn, 1991; Caughy, DiPietro, & Strobino, 1994) des enfants. On pourrait alors prétendre que ces aspects du développement de l'enfant vont être des raisons évoquées par les futurs parents utilisateurs d'un service de garde. D'autant plus que, malgré les séparations fréquentes et de longue durée vécues entre la mère et l'enfant dues à la fréquentation d'un milieu de garde, leur relation ne s'en voit pas nécessairement perturbée (Chase-Lansdale & Owen, 1987; NICHD, 1997).

Dans un deuxième temps, en raison de la couverture médiatique sur les conséquences parfois négatives de la garderie sur le développement de l'enfant, les parents des années 1990 se voient de plus en plus sensibles lorsque vient le temps de choisir et d'envoyer leur petit dans un milieu de garde. Ils vont rechercher un milieu de garde où ils auront confiance et où l'enfant pourra s'épanouir pleinement malgré leur absence prolongée. De plus, on pourrait croire que ces parents vont avoir davantage tendance à faire des « efforts » afin d'apporter une bonne qualité d'interactions avec leur enfant vu les longs et fréquents moments de séparation. Du côté des milieux de garde également des moyens ont été pris afin d'offrir un service de plus en plus professionnel et de bonne qualité. En effet, une formation plus

complète, avec notamment la présence de stages en garderie, est offerte aux futures éducatrices. Par conséquent, un diplôme technique en éducation de service de garde (TESG) est maintenant obligatoire auprès de deux éducatrices sur trois pour travailler dans un Centre de la Petite Enfance (CPE). Les services de garde sont également assujettis à la *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* afin d'assurer la qualité de leur service (Ministère de la Famille et de l'Enfance, 1997). De plus, comparativement aux années précédant 1995 où chaque service de garde élaborait son propre programme d'activités, un programme éducatif du ministère est désormais implanté dans tous les services à la petite enfance et ce, depuis 1996. Il a pour principal objectif de favoriser le développement global des enfants et d'offrir une continuité éducative avec le Programme d'éducation préscolaire (Ministère de la Famille et de l'Enfance, 1997). Toutes ces nouvelles mesures prises au cours des dernières années contribuent probablement à augmenter la confiance des parents en les rendant ainsi moins soucieux de confier leur enfant à des personnes quasi inconnues. Par conséquent, on peut croire que les mères pourront développer une relation positive de sécurité avec leur enfant. Si tel n'est pas le cas, il faudrait alors s'attarder aux facteurs, outre la garderie, qui entrent en ligne de compte et qui empêchent le bon développement de la relation mère-enfant.

Dans un troisième temps, étant donné que la garderie fait dorénavant partie de la réalité et des parents et des enfants, on peut s'interroger sur l'adaptation de ces derniers face au milieu de garde. Il n'est pas impossible qu'il soit question d'un

mécanisme d'adaptation, plutôt que de l'évitement envers le parent, que l'enfant manifeste au départ de la mère. Certes, les résultats démontrent (NICHD, 1997) que malgré les routines de séparations et de réunions nombreuses et prolongées, la sécurité d'attachement de l'enfant envers sa mère demeure semblable, donc il serait pertinent de revoir cette position que possèdent certains auteurs tels que Belsky et Rovine (1988). En plus d'un questionnement sur l'adaptation des enfants, il est possible de s'interroger sur les impacts à plus long terme de l'expérience de garde. Jusqu'à présent, les chercheurs (NICHD, 1997) ont démontré que l'expérience de garde n'était pas en lien avec la sécurité des enfants âgés de 15 mois. Il faudrait alors voir ce qu'il en est lorsque l'enfant vieillit quelque peu et si les impacts de l'expérience de garde apparaissent à ce moment. De nouveau, en 1999, le NICHD s'intéresse à cette question de la fréquentation d'un milieu de garde. Cette dernière a principalement été étudiée en terme de liens qu'elle pourrait avoir avec les interactions mère-enfant, notamment en ce qui a trait à la sensibilité maternelle et à l'implication positive de l'enfant envers sa mère. Les enfants ont été suivis jusqu'à l'âge de 36 mois. Le NICHD (1999) arrive à la conclusion que lorsqu'il y a un contrôle des caractéristiques de la famille (revenu, éducation et dépression de la mère, statut marital) et de l'enfant (tempérament et sexe), la garderie semble prédire de façon significative les interactions mère-enfant. Il apparaît que plus l'enfant passe de temps au sein d'un milieu de garde, moins la sensibilité et moins l'implication positive du jeune sont élevées. Toutefois, le lien obtenu est faible. Par conséquent, les auteurs suggèrent que les interactions mère-enfant soient davantage liées aux

différences entre les mères qui utilisent souvent le service de garde qu'une conséquence comme celle du nombre d'heures de fréquentation. Ceci semble en effet indiquer que les mères qui sont moins sensibles aux signaux de leur enfant, ou qui ont un enfant moins impliqué, utilisent le milieu de garde pour une plus longue période de temps que les mères plus sensibles ou dont l'enfant est impliqué positivement (NICHD, 1999). Bref, il faut en comprendre que ce n'est pas uniquement l'expérience de garde qui entre en ligne de compte, mais bien un ensemble de caractéristiques entourant la mère et l'enfant. De futures recherches pourront éventuellement venir appuyer, ou infirmer, les conclusions présentes, car l'impact à long terme de l'expérience de garde sur le développement des enfants et de la relation de sécurité envers leur mère n'est pas encore tout à fait clair.

Malgré la convergence des résultats de la présente étude avec ceux obtenus par le NICHD (1997), différentes limites doivent être mentionnées. Tout d'abord, le nombre de participantes plutôt restreint vient diminuer la puissance statistique et permet difficilement une généralisation auprès de la population. L'ajout de participantes, incluant des mères adolescentes, pourrait nuancer les résultats obtenus à travers cette étude ou encore apporter davantage de support aux conclusions présentes. De plus, le pourcentage élevé d'enfants qui ont une expérience de garde au sein de l'échantillon suscite des interrogations. Il faudrait peut-être revoir, lors de la cueillette des données, les questions concernant le nombre d'heures de fréquentation hebdomadaire et voir si ce nombre est véritablement considéré comme une

expérience de garde non-maternelle. Par exemple, les mères qui rapportent faire garder leur enfant moins de dix heures par semaine le font-elles vraiment? Ensuite, il y a le type d'attachement évitant qui pose réflexion. En effet, une des conclusions fréquemment émises par les chercheurs (Blesky et Rovine, 1988; Lamb et Sternberg, 1990; Vaughn et al., 1980) concerne les attachements évitants qui sont plus nombreux chez les enfants qui fréquentent un milieu de garde pendant plusieurs heures par semaine. Les analyses effectuées lors de la présente étude ne permettent pas d'examiner cette possibilité et ainsi confirmer, ou infirmer les résultats antérieurs. De fait, l'utilisation du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement possède ce désavantage de perdre complètement les cotes de sécurité telles qu'élaborées par Ainsworth (1978). Afin d'étudier cet aspect et faire ressortir le caractère évitant des relations, une étude plus poussée au niveau des sous-échelles du Q-sort d'attachement pourrait avoir lieu. Ainsi, il serait possible de voir encore plus les variations présentes dans la sécurité de l'enfant envers sa mère et par le fait même observer spécifiquement le caractère évitant. De plus, l'utilisation conjointe de la Situation Étrangère et du Q-sort d'attachement pourrait apporter davantage de précisions sur les liens entre l'expérience de garde et les types d'attachement, notamment celui évitant.

De par son originalité au niveau de la mesure de la sécurité d'attachement qui favorise les observations en milieu naturel plutôt qu'en laboratoire de la relation mère-enfant, ce mémoire ajoute à la compréhension et apporte son appui aux

récentes études concernant l'expérience de garde. De plus, son caractère longitudinal à propos de l'évolution des caractéristiques de la fréquentation d'un service de garde vient augmenter son apport scientifique en ce qui a trait à l'évaluation de la notion de stabilité. De futures recherches sur le sujet pourront permettre l'enrichissement de ces connaissances. Il pourrait notamment être pertinent de prendre en considération le point de vue de la mère concernant sa relation avec son enfant. L'utilisation du Tri-de-Cartes du comportement d'attachement complété à la fois par les observateurs et par cette dernière pourrait apporter un regard différent sur le lien entre l'expérience de garde et la relation de sécurité. En plus, l'implication et le rôle de l'éducatrice auprès de l'enfant comme l'ont étudié Howes, Rodning, Galuzzo et Myers (1988) pourrait être judicieux à prendre en considération. Il serait également intéressant, d'ici quelques années, de voir l'impact du nouveau programme gouvernemental sur la prolongation du congé de maternité qui peut s'étaler jusqu'à un an. L'âge d'entrée dans un service de garde s'en verra probablement augmenté ce qui fournirait peut-être des résultats différents de ceux obtenus jusqu'à présent. Finalement, l'implantation des modes de garde non-usuels telle que la garde 24 heures qui est actuellement expérimentée mériterait qu'on s'y attarde éventuellement afin d'évaluer quelles en sont les répercussions positives et négatives sur la relation d'attachement mère-enfant.

## Conclusion

Les résultats globaux de la présente étude appuient les recherches antérieures des dernières années qui ont, elles aussi, conclu à une absence de lien entre les caractéristiques de l'expérience de garde et la sécurité d'attachement mère-enfant. Toutefois, en rapport avec l'hypothèse principale, les résultats n'ont fait ressortir aucun lien significatif soulignant que la garderie pourrait jouer un rôle quelconque au niveau de la relation d'attachement.

Malgré le rejet de l'ensemble des hypothèses, il est, en quelque sorte, rassurant de savoir que la fréquentation d'un milieu de garde, même si elle entraîne des routines de séparations fréquentes et prolongées, n'est pas en lien inverse avec la sécurité de l'enfant, âgé de 15 mois, envers sa mère. Il est possible de penser que l'ajout de dyades et l'évaluation de certaines variables, par exemple la sensibilité maternelle, viennent nuancer les résultats obtenus de la présente recherche. Cependant, il n'en demeure pas moins que ce mémoire était un des premiers à utiliser une mesure différente, mais convergente à celle habituellement privilégiée pour l'évaluation de la sécurité d'attachement.

## Références

- Ainsworth, M. D. S. (1967). *Infancy in Uganda : Infant care and the growth of love.* Baltimore, MD : Johns Hopkins Press.
- Ainsworth, M. D. S., Bell, S. M., & Stayton, D. J. (1971). Individual differences in Strange-Situation behavior of one-year-old. Dans H. R. Schaffer (Éd), *The origins of human social relations* (pp. 17-57). New York : Academic Press.
- Ainsworth, M. D. S, Blehar, M. C., Waters, E., & Wall, S. (1978). *Patterns of attachment : A psychological study of the Strange Situation.* Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- Ainsworth, M. D. S., & Witting, B. A. (1969). Attachment and exploratory behavior of one-year-old in a strange situation. Dans B. M. Foss (Ed.), *Determinants of infant behavior* (Vol. 4), (pp. 129-179). London : Methuen.
- Aureli, T., & Procacci, M. A. (1992). Day-care experience and children social development. *Early Child Development and Care*, 83, 45-54.

Barglow, P., Vaughn, B. E., & Molitor, N. (1987). Effects of maternal absence due to employment on the quality of the infant-mother attachment in a low-risk sample. *Child Development*, 58, 945-954.

Baydar, N., & Brooks-Gunn, J. (1991). Effects of maternal employment and child-care arrangements on preschooler's cognitive and behavioral outcomes : Evidence from the Children of the National Longitudinal Survey of Youth. *Developmental Psychology*, 27(6), 932-945.

Belsky, J., & Rovine, M. J. (1988). Nonmaternal care in the first year of life and the security of infant-parent attachment. *Child Development*, 59, 157-167.

Belsky, J., Rovine, M. J., & Taylor, D. G. (1984). The Pennsylvania infant and family development project III : The origins of individual differences in infant-mother attachment : Maternal and infant contributions. *Child Development*, 55, 718-728.

Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss, vol I : Attachment*. London : Hogarth.

Caughy, M. O., DiPietro, J. A., & Strobino, D. M. (1994). Day-care participation as a protective factor in the cognitive development in low-income children. *Child Development*, 65 (2), 457-471.

Chase-Lansdale, P. L., & Owen, M. T. (1987). Maternal employment in a family context : Effects on infant-mother and infant-father attachments. *Child Development*, 58, 1505-1512.

Clarke-Stewart, K.A. (1989). Infant day-care : Maligned or malignant ? *American Psychologist*, 44, 266-273..

Cloutier, R., & Renaud, A. (1990a). Personnalité de l'enfant. Dans *Psychologie de l'enfant* (pp. 373-375). Montréal : Gaétan Morin éditeur.

Cloutier, R., & Renaud, A. (1990b). Le développement de la personnalité. Dans *Psychologie de l'enfant* (pp. 400-402). Montréal : Gaétan Morin éditeur.

Desbiens, L., & Provost, M. (1990). Les relations enfant-mère et enfant-éducatrice : Propositions pour une comparaison contextuelle. Dans *Le développement social des enfants* (pp. 261-289). Ottawa : Editions Agence D'ARC inc.

Fagot, B. I., & Kavanagh, K. (1993). Parenting during the second year : Effects of children's age, sexe, and attachment classification. *Child Development*, 64, 258-271.

Farran, D. C., & Ramey, C. T. (1977). Infant day care and attachment behaviors toward mothers and teachers. *Child Development*, 48, 1112-1116.

Howes, C., & Hamilton, C. E. (1992). Children's relationship with child care teachers: Stability and concordance with parental attachments. *Child Development*, 63, 867-878.

Howes, C., Rodning, C., Galuzzo, D. C., & Myers, L. (1988). Attachment and child care: relationship with mother and caregiver. *Early Childhood Research Quarterly*, 3, 403-416.

Isabella, R. A. (1993). Origins of attachment: Maternal interactive behavior across the first year. *Child Development*, 64, 605-621.

LaFrenière, P. J., & Sroufe, L. A. (1985). Profiles of peer competence in the preschool: Interrelations between measures, influences of social ecology, and relation to attachment history. *Developmental Psychology*, 21, 56-69.

Lamb, M., & Sternberg, K. (1990). Do we really know how day-care affects children? *Journal of Applied Developmental Psychology*, 11, 351-379.

Main, M., & Solomon, J. (1986). Discovery of an Insecure-Disorganised/Disoriented attachment pattern. Dans B. T. Brazelton, & M. W. Yogman (Éds), *Affective development in infancy* (pp. 95-124). New Jersey : Ablex publishing corporation.

Main, M., & Solomon, J. (1990). Procedures for identifying infants as Disorganised/Disoriented during the Ainsworth Strange Situation. Dans M. Greengerg, D. Cicchetti, & M. Cummings (Éds), *Attachment in the preschool years : Theory, research and intervention* (pp. 121-160). Chicago and London : The university of Chicago Press.

Matas, L., Arend, R. A., & Sroufe, L. A. (1978). Continuity of adaptation in the second year. The relationship between quality of attachment and later competence. *Child Development*, 49, 547-556.

Ministère de la Famille et de l'Enfance (1997). *Programme éducatif des centres de la petite enfance*. Québec : Les publications du Québec.

Moran, G., Pederson, D. R., & Tarabulsy, G. M. (1996). Le rôle de la théorie de l'attachement dans l'analyse des interactions mère-enfant à la petite enfance : descriptions précises et interprétations significatives. Dans *Le développement émotionnel et social de l'enfant* (pp. 69-109). Québec : Presses de l'Université du Québec.

NICHD, Early Child Care Research Network (1997). The effects of infant child care on infant-mother attachment security : Results of the NICHD study of early child care. *Child Development*, 68. 860-879.

Provost, M. A., Garon, D., & LaBarre, R. (1989). *L'intégration à la garderie : une analyse des influences de la famille et de la garderie sur le développement de la compétence sociale de l'enfant d'âge préscolaire*. Québec : Conseil québécois de la recherche sociale.

Roggman, L. A., Langlois, J. H., Hubbs-Tait, L., & Rieser-Danner, L. A. (1994). Infant day-care, attachment and the «file drawer problem». *Child Development*, 65, 1429-1443.

Schwartz, P. (1983). Length of day care attendance and attachment behavior in eighteen-month-old infants. *Child Development*. 54, 1073-1078.

Sroufe, L. A. (1988). A developmental perspective on day-care. *Early Childhood Research Quarterly*, 3, 283-291.

Sroufe, L. A., Fox, N. E., & Pancake, V. R. (1983). Attachment and dependency in developmental perspective. *Child Development*, 54, 1615-1627.

Sroufe, L. A., & Waters, E. (1977). Attachment as an organizational construct. *Child Development*, 48, 1184-1199.

Vaughn, B. E., Gove, F. L., & Egeland, B. (1980). The relationship between out-of-home care and the quality of infant-mother attachment in an economically disadvantaged population. *Child Development*, 51, 1203-1214.

Vaughn, B. E., & Waters, E. (1990). Attachment behavior at home and in the laboratory : Q-sort observations and Strange Situation classifications of one-year-olds. *Child Development*, 61, 1965-1973.

Waters, E. (1986). *Attachment Behavior Q-set* (Revision 2.0). Document inédit. State University of New York at Stony Brook, Department of Psychology.

Waters, E. (1987). *Open workshop on Q-sort methods for assessing attachment behavior*. Open workshop organized at the biennial meeting of the Society for Research Child Development, Baltimore, Maryland.

Waters, E., & Deane, K. (1985). Defining and assessing individual differences in attachment relationships : Q-methodology and the organization of behavior in infancy and early childhood. Dans I. Bretherton et E. Waters (Éds), *Growing points in attachment theory and research* (pp. 41-65). Monographs of the Society for Research in Child Development, 50 (Serial No. 209).

#### Adresses internet

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/fam-enf/theme5/5\\_1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/fam-enf/theme5/5_1.htm)

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/fam-enf/theme5/5\\_4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/fam-enf/theme5/5_4.htm)

<http://www.statcan.ca/daily/francais/990901/q990901a.htm>

Tableau 1

**Liens entre les caractéristiques de l'expérience de garde à 6 et à 15 mois  
et la sécurité d'attachement à 15 mois**

Caractéristiques de l'expérience de garde	Âge de l'enfant	
	6 mois	15 mois
Gardiennage <sup>1</sup>	-.02, ns	ND
Nombre total d'heures par semaine <sup>2</sup>	.002, ns	.07, ns
≥ 10 heures	.03, ns	-.05, ns
≤ 20 heures	-.10, ns	-.05, ns
≤ 30 heures	.06, ns	.19, ns
Stabilité du gardiennage <sup>3</sup>		
Stabilité des milieux de garde <sup>4</sup>		
Simultanéité des milieux <sup>5</sup>	.02, ns	.05, ns
Âge d'entrée <sup>6</sup>		.000, ns

*Note.* ND = non disponible

- 1 Le gardiennage, ou non, est mis en lien avec la sécurité d'attachement. Corrélation point-bisérielle.
- 2 Le nombre d'heures de fréquentation est mis en lien avec la sécurité d'attachement. Corrélation de Pearson et corrélation point-bisérielle.
- 3 La stabilité du gardiennage est mise en lien avec la sécurité d'attachement. Corrélation point-bisérielle. Le lien est de  $r(37) = -.02, \text{ ns}$ .
- 4 La conservation, ou non, du principal milieu de garde est mise en lien avec la sécurité d'attachement. Corrélation point-bisérielle. Le lien est de  $r(38) = .001, \text{ ns}$ .
- 5 La présence simultané de plus d'un milieu de garde est mise en lien avec la sécurité d'attachement. Corrélation point-bisérielle.
- 6 L'âge d'entrée est mis en lien avec la sécurité d'attachement. Corrélation de Pearson.

### Appendice A

Les sous-classifications des types de relations d'attachement lors de la procédure de la Situation Étrangère (Ainsworth, 1978)

---

Catégorie	Description sommaire
A1	L'enfant évite de manière manifeste sa mère lors des réunions. Si elle le prend, l'enfant ne cherche pas à maintenir le contact et regarde ailleurs.
A2	L'enfant réagit de façon mitigée : cohabitent une tendance à accueillir la mère et à aller vers elle et une tendance marquée à se détourner d'elle et à l'ignorer. Il se dégage, chez l'enfant A2, une recherche modérée de proximité et une forte tendance à l'évitement.
B1	L'enfant accueille sa mère, lui sourit et fait preuve d'initiative dans l'interaction lors des épisodes de réunion. Toutefois, il ne recherche pas pour autant le contact physique ou la proximité.
B2	L'enfant accueille sa mère lors des épisodes de réunion, mais il va vers elle de façon à obtenir un contact. Durant la première réunion, il ressemble à un enfant B1 et au cours de la seconde réunion, il recherche davantage le contact et la proximité maternels.
B3	L'enfant recherche activement le contact avec sa mère, et, lorsqu'il l'obtient, il manifeste son désir de le maintenir jusqu'à ce qu'il soit consolé. Il ne démontre aucun comportement d'évitement et peu de résistance envers sa mère. De façon générale, il démontre plus de détresse au moment des séparations que les enfants B1 et B2.

---

---

Catégorie	Description sommaire
B4	L'enfant désire obtenir un contact maternel et résiste lorsque celle-ci le dépose par terre lors des épisodes de réunion. Il est, cependant, moins actif et moins compétent dans ses comportements que peut l'être l'enfant B3. Il semble davantage préoccupé par sa mère lors de la SE et recherche plus de contacts avec elle que l'enfant B3. Il donne l'impression d'être anxieux et démontre une grande détresse au départ de sa mère.
C1	L'enfant est en détresse durant les épisodes de séparation. Il recherche la proximité et le contact avec sa mère à son retour, mais demeure insatisfait de ce contact. Il n'est pas consolé et montre parfois de la colère à l'égard de la figure maternelle (frappe les jouets qu'elle lui tend, arque le dos).
C2	La principale caractéristique de cet enfant est sa passivité lorsqu'il est en détresse. Lors des épisodes de réunion, il recherche la proximité et le maintien du contact en pleurant et en regardant sa mère, mais ne tente aucune approche vers elle.

---

## Appendice B

Les épisodes de la Situation Étrangère (Ainsworth, 1978)

Épisode	Participants	Description
1	Mère et enfant	Entrée dans la pièce.
2	Mère, enfant et étranger	Entrée de l'étranger.
3	Enfant et étranger	Mère sort de la pièce. Première séparation.
4	Mère et enfant	Mère revient dans la pièce et étranger sort. Première réunion.
5	Enfant	Mère sort de la pièce. Deuxième séparation.
6	Enfant et étranger	Étranger revient seul dans la pièce.
7	Mère et enfant	Mère revient dans la pièce et étranger sort. Deuxième réunion.

## Appendice C

### Questionnaire de renseignements généraux

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Numéro du sujet : \_\_\_\_\_

**Concernant l'enfant :**

1. Âge : \_\_\_\_\_

2. Date de naissance : \_\_\_\_\_

3. Naissance : à terme : \_\_\_\_\_ prématurée : \_\_\_\_\_

si prématurée, à combien de semaines avec-vous accouché ? \_\_\_\_\_

quelle était la date prévue de l'accouchement ? \_\_\_\_\_

4. Votre enfant est-il né avec une malformation physique ?

oui \_\_\_\_\_

non \_\_\_\_\_

5. Poids de naissance : \_\_\_\_\_

6. Sexe de votre enfant : Féminin \_\_\_\_\_ Masculin \_\_\_\_\_

7. Rang dans la famille ? \_\_\_\_\_

8. a) Cette grossesse était : planifiée \_\_\_\_\_  
non planifiée \_\_\_\_\_

b) Comment s'est déroulée la grossesse ? (maux divers, le suivi médical)

9. Comment s'est déroulé l'accouchement ? (complications, etc.)
  
  10. Comment s'est vécu le retour à la maison ? (la durée du séjour à l'hôpital, fatigue, etc.) Avez-vous eu de l'aide ?
  
  11. Comment se passe les routines : l'heure du bain, l'heure des repas, l'heure du coucher (dodo) ? Comment se fait le partage des tâches ?
  
  12. Considérez-vous que votre enfant est facile ou difficile ? Pouvez-vous donner des exemples ?
  
  13. Comment vivez-vous votre rôle de mère ? Est-ce ce à quoi vous vous attendiez ? Si non, comment est-ce différent ?

14. Si vous avez d'autres enfants, inscrivez ici le prénom de chacun d'entre eux ainsi que leur date de naissance et cochez la case correspondant au type de naissance (à terme ou prématurée) :

<u>Nom de l'enfant</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Type de naissance</u>
1 <sup>er</sup> enfant :	____ / ____ / ____	à terme ____ prématurée ____
2 <sup>e</sup> enfant :	____ / ____ / ____	à terme ____ prématurée ____
3 <sup>e</sup> enfant :	____ / ____ / ____	à terme ____ prématurée ____
4 <sup>e</sup> enfant :	____ / ____ / ____	à terme ____ prématurée ____
5 <sup>e</sup> enfant :	____ / ____ / ____	à terme ____ prématurée ____

15. Actuellement, attendez-vous un autre enfant ? oui \_\_\_\_ non \_\_\_\_

16. Depuis sa naissance, votre enfant a-t-il eu des problèmes de santé qui ont nécessité son hospitalisation ? oui \_\_\_\_ non \_\_\_\_

si oui, nombre de fois \_\_\_\_  
 nombre de jours (à chaque fois) \_\_\_\_  
 raison de cette (ces) hospitalisation (s) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

17. Votre enfant se fait-il garder ? oui \_\_\_\_ non \_\_\_\_

si oui, par qui ? gardienne à la maison \_\_\_\_  
 membre de votre famille \_\_\_\_  
 garderie en milieu familial \_\_\_\_  
 garderie \_\_\_\_  
 (précisez l'identité)

nombre d'heures par semaine ? \_\_\_\_  
 depuis que votre enfant a quel âge ? \_\_\_\_

#### **Concernant les parents :**

18. Âge :                      mère : \_\_\_\_\_  
                                    père : \_\_\_\_\_

19. Depuis la naissance de votre bébé, vous avez habité :

Seule _____	combien de temps ? _____
Avec le père du bébé _____	combien de temps ? _____
Avec un conjoint (autre) _____	combien de temps ? _____
Chez vos parents _____	combien de temps ? _____
Autre (précisez) _____	combien de temps ? _____

20. Actuellement, vous habitez :

Seule _____	depuis quand ?	_____
Avec le père du bébé _____	depuis quand ?	_____
Avec un conjoint (autre) _____	depuis quand ?	_____
Chez vos parents _____	depuis quand ?	_____
Autre (précisez) _____	depuis quand ?	_____

21. Voyez-vous des membres de votre famille de façon régulière ?

**Si oui,**      lesquels ? \_\_\_\_\_

à quelle fréquence ?

moins de 15 000 \$	_____	moins de 15 000 \$	_____
de 15 000 \$ à 29 999 \$	_____	de 15 000 \$ à 29 999 \$	_____
de 30 000 \$ à 44 999 \$	_____	de 30 000 \$ à 44 999 \$	_____
de 45 000 \$ à 59 999 \$	_____	de 45 000 \$ à 59 999 \$	_____
60 000 \$ et plus	_____	60 000 \$ et plus	_____

23. Nombre d'années de scolarité complétées : mère : \_\_\_\_\_  
père : \_\_\_\_\_

24. Quelle était votre occupation avant la naissance de l'enfant ?  
\_\_\_\_\_

25. Présentement, êtes-vous aux études ? oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Si oui, à quel niveau ? \_\_\_\_\_

à raison de combien d'heures par semaine ? \_\_\_\_\_

Si non, planifiez-vous y retourner prochainement ?

oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

dans combien de mois ? \_\_\_\_\_

26. Présentement, avez-vous un emploi rémunéré ?

oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

à la maison \_\_\_\_\_ à l'extérieur \_\_\_\_\_

à raison de combien d'heures par semaine ? \_\_\_\_\_

Si non, planifiez-vous travailler prochainement ?

oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

dans combien de mois ? \_\_\_\_\_

27. Quelle est l'occupation de votre conjoint ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

28. Est-ce que votre état de santé restreint ou a restreint vos activités depuis la naissance de votre bébé ?

	oui	non
à la maison ?	<hr/>	<hr/>
à l'extérieur de la maison (magasinage, etc.) ?	<hr/>	<hr/>
dans vos activités sociales, vos loisirs ?	<hr/>	<hr/>
au travail ?	<hr/>	<hr/>

## Appendice D

Liste des énoncés du Tri-de-Cartes du comportement  
d'attachement de Waters (1987)

1. Partage facilement avec moi ou me laisse tenir des objets si je lui demande.
2. Lorsqu'il revient près de moi après avoir joué, il est parfois maussade (grognon) sans raison apparente.
3. Lorsqu'il est bouleversé ou blessé, il acceptera d'être réconforté par des adultes autres que moi.
4. Est soigneux et doux avec les jouets et les animaux domestiques.
5. Est plus intéressé par les gens que par les objets.
6. S'il est près de moi et qu'il voit quelque chose avec lequel il veut jouer, il devient accaparant ou essaie de m'amener vers l'objet.
7. Rit et sourit facilement à plusieurs personnes différentes.
8. Lorsqu'il pleure, il pleure fort.
9. Est de bonne humeur et enjoué la plupart du temps.
10. Pleure ou résiste souvent quand je l'amène au lit pour sa sieste ou au moment du coucher.
11. Souvent, me serre ou se blottit contre moi sans que je lui ai demandé ou invité à le faire.
12. Va rapidement aller vers les personnes ou va utiliser les objets qui initialement le gênaient ou l'apeurraient.
13. Lorsqu'il est bouleversé par mon départ, il va continuer à pleurer ou va se fâcher après que je sois sortie.
14. S'il découvre quelque chose de nouveau pour jouer, il va me l'apporter ou me le montrer à travers la pièce.
15. Accepte de parler à de nouvelles personnes, de leur montrer des jouets ou de leur montrer ce qu'il est capable de faire si je lui demande.

16. Préfère les jouets qui peuvent représenter des êtres vivants (poupées, animaux en peluche, etc.).
17. Perd rapidement son intérêt pour les adultes nouveaux s'ils font quelque chose qui l'ennuie.
18. Agit facilement selon mes suggestions, même lorsqu'elles sont clairement des suggestions et non des ordres.
19. Quand je lui demande de m'apporter ou de me donner quelque chose, il obéit (Ne pas tenir compte des refus qui font partie d'un jeu à moins que cela ne devienne clairement de la désobéissance).
20. Réagit peu à la plupart des coups, des chutes et des sursauts.
21. Surveille mes déplacements quand il joue dans la maison :
  - M'appelle de temps en temps.
  - Remarque mes déplacements d'une pièce à une autre.
  - Remarque si je change d'activités.
22. Agit comme un parent affectueux envers ses poupées, les animaux domestiques ou les jeunes enfants.
23. Quand je suis assise avec les autres membres de la famille ou que je suis affectueuse avec eux, il essaie d'obtenir mon affection pour lui seul.
24. Lorsque je lui parle fermement ou que j'élève la voix, il devient bouleversé, désolé ou honteux de m'avoir déplu.
25. Il est difficile pour moi de savoir où il est lorsqu'il joue hors de ma vue.
26. Pleure lorsque je le laisse à la maison avec une gardienne, l'autre parent ou l'un des grands-parents.
27. Rit lorsque je le taquine.
28. Aime relaxer assis sur mes genoux.

29. Par moment, il est tellement concentré à quelque chose qu'il ne semble pas entendre lorsque quelqu'un lui parle.
30. Se fâche facilement contre les jouets.
31. Veut être le centre de mon attention. Si je suis occupée ou que je parle à quelqu'un, il m'interrompt.
32. Quand je lui dis « non » ou que je le punis, il cesse de se comporter mal (au moins à ce moment là). Je n'ai pas à lui dire deux fois.
33. Quelques fois, il me signale (ou me donne l'impression) qu'il veut être posé par terre. Lorsque je le pose, il devient aussitôt maussade et veut être repris de nouveau.
34. Quand il est bouleversé lorsque je le quitte, il s'assoit à l'endroit où il est et pleure. Ne me suit pas.
35. Est indépendant avec moi. Préfère jouer seul, me quitte facilement quand il veut jouer.
36. Montre clairement qu'il m'utilise comme point de départ de ses explorations :
  - S'éloigne pour jouer
  - Revient ou joue près de moi
  - S'éloigne pour jouer encore etc.
37. Est très actif. Bouge toujours. Préfère les jeux actifs aux jeux calmes.
38. Est exigeant et impatient envers moi. S'obstine et persiste sauf si je fais immédiatement ce qu'il veut.
39. Est souvent sérieux et méthodique lorsqu'il joue loin de moi ou quand il est seul avec ses jouets.
40. Examine les nouveaux objets ou jouets dans les moindres détails. Essaie de les utiliser de différentes manières ou de les démonter.
41. Lorsque je lui demande de me suivre, il le fait. (Ne pas tenir compte des refus ou délais qui font partie d'un jeu, sauf s'ils deviennent clairement de la désobéissance).

42. Reconnaît ma détresse (lorsque je suis bouleversée);  
- Devient calme ou bouleversé  
- Essaie de me réconforter  
- Demande ce qui ne va pas, etc.
43. Demeure ou revient près de moi plus souvent que le requiert le simple fait de rester en contact avec moi.
44. Me demande et prend plaisir quand je le prends, l'embrasse et le caresse.
45. Aime danser ou chanter au son de la musique.
46. Marche et court sans se cogner, tomber ou trébucher.
47. Acceptera et prendra plaisir aux bruits forts ou sautillera près de la source du bruit en jouant si je lui souris et que je lui montre que c'est supposé être plaisant.
48. Permet facilement aux nouveaux adultes de tenir les objets qu'il a et les partage avec eux s'ils lui demandent.
49. Court vers moi avec un sourire géné quand de nouvelles personnes nous visitent à la maison.
50. Sa réaction initiale quand des gens nous visitent à la maison est de les ignorer ou de les éviter, même s'il deviendra éventuellement chaleureux avec eux.
51. Aime grimper sur les visiteurs quand il joue avec eux.
52. A de la difficulté à manipuler de petits objets ou à assembler de petites choses.
53. Met ses bras autour de moi ou me met la main sur l'épaule quand je le prends.
54. Agit comme s'il s'attendait à ce que j'empêtre sur ses activités quand j'essaie simplement de l'aider avec quelque chose.
55. Imité un certain nombre de comportements ou des manières de faire les choses en observant mon comportement.
56. Devient mal à l'aise ou perd de l'intérêt quand il semble qu'une activité pourrait être difficile.

57. Est aventureux (sans peur).
58. En général, ignore les adultes qui nous visitent à la maison. Trouve ses activités plus intéressantes.
59. Quand il termine une activité ou un jeu, il trouve généralement autre chose à faire, sans revenir vers moi entre ses activités.
60. Si je le rassure en lui disant « c'est correct » ou « cela ne te fera pas mal », il approchera ou jouera avec des choses qui initialement l'avaient rendu craintif ou l'avaient effrayé.
61. Joue brutalement avec moi. Frappe, égratigne ou mord durant les jeux physiques. (Ne signifie pas qu'il me blesse).
62. S'il est de bonne humeur, il le demeure toute la journée.
63. Même avant d'essayer des choses par lui-même, il essaie d'avoir quelqu'un pour l'aider.
64. Aime grimper sur moi quand nous jouons.
65. Est facilement bouleversé quand je le fais passer d'une activité à une autre, même si la nouvelle activité est quelque chose qu'il aime souvent faire.
66. Développe facilement de l'affection pour les adultes qui nous visitent à la maison et qui sont amicaux envers lui.
67. Lorsque notre famille a des visiteurs, il désire que ceux-ci lui portent beaucoup d'attention.
68. Généralement, il est une personne plus active que moi.
69. Me demande rarement de l'aide.
70. Me salue rapidement avec un grand sourire lorsqu'il entre dans la pièce où je suis.
71. Après avoir été effrayé ou bouleversé, il cesse de pleurer et se remet rapidement, si je le prends dans les bras.

72. Si des visiteurs rient et approuvent ce qu'il fait, il recommence maintes et maintes fois.
73. A un jouet qu'il caresse ou une couverture qui le rassure (doudou) qu'il apporte partout, qu'il amène au lit ou qu'il tient quand il est bouleversé.
74. Quand je ne fais pas ce qu'il veut immédiatement, il se comporte comme si je n'allais pas le faire (pleurniche, se fâche, fait d'autres activités etc.).
75. À la maison, il devient bouleversé ou pleure quand je sors de la pièce où nous étions (Peut ou non me suivre).
76. S'il a le choix, il jouera avec des jouets plutôt qu'avec les adultes.
77. Lorsque je lui demande de faire quelque chose, il comprend rapidement ce que je veux (Peut ou non obéir).
78. Aime être étreint et tenu par des personnes autres que nous et/ou ses grands-parents.
79. Se fâche facilement contre moi.
80. Considère mes expressions faciales comme étant une bonne source d'information quand quelque chose semble risqué ou menaçant.
81. Pleurer est une façon pour lui d'obtenir que je fasse ce qu'il veut.
82. Passe la plupart de ses temps de jeu avec seulement quelques jouets préférés ou pratique ses activités favorites durant ces moments.
83. Lorsqu'il s'ennuie, il vient vers moi, cherchant quelque chose à faire.
84. Fait au moins un certain effort pour être propre et soigné à la maison.
85. Est fortement attiré par les nouvelles activités et les nouveaux jouets.
86. Essaie de m'amener à l'imiter ou remarque rapidement et prend plaisir quand je l'imité de ma propre initiative.
87. Si je ris ou approuve quelque chose qu'il a fait, il recommence maintes et maintes fois.

88. Lorsque quelque chose le bouleverse, il reste où il est et pleure.
89. Ses expressions faciales sont claires et marquées quand il joue avec quelque chose.
90. Si je m'éloigne très loin de lui, il me suit et continue son jeu dans ce nouvel endroit (où je suis).